COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **SA FLORIDIENNE NV**
Forme juridique : Société anonyme
Adresse : Drève Richelle, bât P N° : 161 Boîte : 4
Code postal : 1410 Commune : Waterloo
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Brabant wallon
Adresse Internet :
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0403.064.593

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 06-07-2020

Ce dépôt concerne :

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 07-06-2022

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2021 au 31-12-2021

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2020 au 31-12-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-cap 6.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.4, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.1, C-cap 6.3.2, C-cap 6.3.6, C-cap 6.5.2, C-cap 6.8, C-cap 9, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

DE LAET DERACHE Caroline
Avenue de la Floride 35
1180 Uccle
BELGIQUE
Début de mandat : 2021-06-01 Fin de mandat : 2025-06-03 Administrateur

PYCKE Catherine
Plutsingenstraat 1
1755 Gooik
BELGIQUE
Début de mandat : 2021-10-19 Fin de mandat : 2025-06-03 Administrateur

BLANPAIN Marc-Yves
Avenue du Manoir 28
1410 Waterloo
BELGIQUE
Début de mandat : 2021-06-01 Fin de mandat : 2025-06-03 Président du Conseil d'Administration

CORNET de Ways Ruart Paul
Ways-Ruart 1
1474 Ways
BELGIQUE
Début de mandat : 2018-06-05 Fin de mandat : 2024-06-04 Administrateur

DE SPOELBERCH Philippe
Herkenrode, Vijverbos 6
3150 Haacht
BELGIQUE
Début de mandat : 2021-06-01 Fin de mandat : 2025-06-03 Administrateur

BCCONSEIL SPRL
0806227079
Avenue des Pins 13
4121 Neuville-en-Condroz
BELGIQUE
Début de mandat : 2020-06-02 Fin de mandat : 2021-10-15 Administrateur

FRESHWATER BAY MANAGEMENT SPRL
0722657720
A. Degreeflaan (Odk) 6 2.02
8670 Koksijde
BELGIQUE
Début de mandat : 2021-06-01 Fin de mandat : 2025-06-03 Administrateur

SA BELUFLO
0472039711
Avenue Marnix 19A
1000 Bruxelles
BELGIQUE
Début de mandat : 2021-06-01 Fin de mandat : 2025-06-03 Administrateur

SAMANDA S.A.
0480028848
Avenue Maurice Destenay 13
4000 Liège
BELGIQUE
Début de mandat : 2021-06-01 Fin de mandat : 2025-06-03 Administrateur

W. INVEST S.A.
0472184122
avenue de la Floride 35
1180 Uccle
BELGIQUE
Début de mandat : 2021-06-01 Fin de mandat : 2025-06-03 Administrateur

RSM Réviseurs d'entreprises SRL (B00033)
0429471656
Chaussée de Waterloo 1151
1180 Uccle
BELGIQUE
Début de mandat : 2021-06-01 Fin de mandat : 2024-06-04 Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

Van Leemput Gert (A01976)
Réviseur d'entreprises

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société*,
B. L'établissement des comptes annuels*,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**873.909.766**	**148.534.279**
Immobilisations incorporelles	6.2	21	**249.759**	**225.259**
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	**58.451**	**51.290**
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	21.654	4.704
Location-financement et droits similaires		25	22.363	31.318
Autres immobilisations corporelles		26	14.433	15.268
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	**873.601.556**	**148.257.729**
Entreprises liées	6.15	280/1	872.965.458	147.621.631
Participations		280	855.459.458	130.015.631
Créances		281	17.506.000	17.606.000
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	634.867	634.867
Participations		282	585.472	585.472
Créances		283	49.395	49.395
Autres immobilisations financières		284/8	1.231	1.231
Actions et parts		284	1.031	1.031
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	200	200

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**55.767.900**	**50.338.613**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**44.367.151**	**45.684.183**
Créances commerciales		40	12.489.971	12.432.554
Autres créances		41	31.877.180	33.251.629
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	**2.500.272**	**2.500.272**
Actions propres		50	2.500.272	2.500.272
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	**8.846.229**	**2.083.056**
Comptes de régularisation	6.6	490/1	**54.248**	**71.102**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**929.677.666**	**198.872.892**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**174.635.699**	**145.928.726**
Apport	6.7.1	10/11	**35.424.854**	**35.424.854**
Capital		10	4.854.770	4.854.770
Capital souscrit		100	4.854.770	4.854.770
Capital non appelé		101		
En dehors du capital		11	30.570.084	30.570.084
Primes d'émission		1100/10	30.570.084	30.570.084
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	**7.928.865**	**7.928.865**
Réserves indisponibles		130/1	2.998.865	2.998.865
Réserve légale		130	485.477	485.477
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312	2.500.272	2.500.272
Soutien financier		1313		
Autres		1319	13.116	13.116
Réserves immunisées		132	2.930.000	2.930.000
Réserves disponibles		133	2.000.000	2.000.000
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	**131.281.981**	**102.575.007**
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	**215.258**	**215.258**
Provisions pour risques et charges		160/5	**215.258**	**215.258**
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161	215.258	215.258
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	**754.826.709**	**52.728.908**
Dettes à plus d'un an	6.9	17	**31.174.968**	**35.844.938**
Dettes financières		170/4	31.174.968	35.844.938
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171	15.000.000	15.000.000
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172	11.939	19.756
Etablissements de crédit		173	16.163.029	20.825.183
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	**723.218.541**	**16.378.356**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	6.698.541	6.840.048
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	814.138	1.050.057
Fournisseurs		440/4	814.138	1.050.057
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	84.330	88.774
Impôts		450/3	41.865	41.865
Rémunérations et charges sociales		454/9	42.464	46.909
Autres dettes		47/48	715.621.532	8.399.477
Comptes de régularisation	6.9	492/3	**433.200**	**505.614**
TOTAL DU PASSIF		10/49	**929.677.666**	**198.872.892**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations			70/76A	**13.326.593**	**14.404.249**
Chiffre d'affaires		6.10	70	13.308.361	14.361.183
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)		71		
Production immobilisée			72		
Autres produits d'exploitation		6.10	74	18.232	43.066
Produits d'exploitation non récurrents		6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations			60/66A	**13.619.517**	**14.190.855**
Approvisionnements et marchandises			60	11.343.374	12.020.443
Achats			600/8	11.343.374	12.020.443
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)		609		
Services et biens divers			61	1.791.299	1.476.246
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10	62	453.236	674.726
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	14.136	12.091
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation		6.10	640/8	17.472	6.698
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		6.12	66A		652
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	**-292.925**	**213.394**

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers			75/76B	**32.841.212**	**2.769.895**
Produits financiers récurrents			75	11.934.207	2.769.895
Produits des immobilisations financières			750	10.680.506	1.590.385
Produits des actifs circulants			751	1.253.701	1.139.859
Autres produits financiers		6.11	752/9		39.651
Produits financiers non récurrents		6.12	76B	20.907.005	
Charges financières			65/66B	**1.391.901**	**8.781.256**
Charges financières récurrentes		6.11	65	1.391.901	1.181.256
Charges des dettes			650	1.147.541	1.113.254
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		651	7.767	6.438
Autres charges financières			652/9	236.594	61.564
Charges financières non récurrentes		6.12	66B		7.600.000
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)		9903	**31.156.386**	**-5.797.967**
Prélèvement sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13	67/77	**678**	**557**
Impôts			670/3	678	557
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales			77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)		9904	**31.155.708**	**-5.798.525**
Prélèvement sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)		9905	**31.155.708**	**-5.798.525**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**133.730.716**	**104.827.844**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	31.155.708	-5.798.525
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	102.575.007	110.626.368
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	**131.281.981**	**102.575.007**
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7	**2.448.735**	**2.252.836**
Rémunération de l'apport		694	2.448.735	2.252.836
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8051P	**XXXXXXXXXX**	**225.259**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8021	24.500	
Cessions et désaffectations		8031		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8041		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8051	**249.759**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8121P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actés		8071		
Repris		8081		
Acquis de tiers		8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8101		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8121		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		81311	**249.759**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052P	**XXXXXXXXXX**	**91.864**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8022		
Cessions et désaffectations		8032		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052	**91.864**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8122P	**XXXXXXXXXX**	**91.864**
Mutations de l'exercice				
Actés		8072		
Repris		8082		
Acquis de tiers		8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8102		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8122	**91.864**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		211		

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193P	**XXXXXXXXXX**	**213.792**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8163	21.296	
Cessions et désaffectations		8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193	**235.089**	
Plus-values au terme de l'exercice		8253P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8213		
Acquises de tiers		8223		
Annulées		8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice		8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323P	**XXXXXXXXXX**	**209.088**
Mutations de l'exercice				
Actés		8273	4.346	
Repris		8283		
Acquis de tiers		8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323	**213.434**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(24)	**21.654**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8194P	**XXXXXXXXXX**	**35.820**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8164		
Cessions et désaffectations		8174		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8184		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8194	**35.820**	
Plus-values au terme de l'exercice		8254P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8214		
Acquises de tiers		8224		
Annulées		8234		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8244		
Plus-values au terme de l'exercice		8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8324P	**XXXXXXXXXX**	**4.502**
Mutations de l'exercice				
Actés		8274	8.955	
Repris		8284		
Acquis de tiers		8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8304		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8314		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8324	**13.457**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(25)	**22.363**	
DONT				
Terrains et constructions		250		
Installations, machines et outillage		251		
Mobilier et matériel roulant		252	22.363	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195P	**XXXXXXXXXX**	**167.190**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8165		
Cessions et désaffectations		8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195	**167.190**	
Plus-values au terme de l'exercice		8255P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8215		
Acquises de tiers		8225		
Annulées		8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice		8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325P	**XXXXXXXXXX**	**151.922**
Mutations de l'exercice				
Actés		8275	835	
Repris		8285		
Acquis de tiers		8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325	**152.757**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(26)	**14.433**	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391P	**XXXXXXXXXX**	**155.044.275**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8361	734.198.334	
Cessions et retraits		8371	23.093.028	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391	**866.149.581**	
Plus-values au terme de l'exercice		8451P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8411		
Acquises de tiers		8421		
Annulées		8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice		8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521P	**XXXXXXXXXX**	**25.028.644**
Mutations de l'exercice				
Actées		8471		
Reprises		8481	6.738.521	
Acquises de tiers		8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8501	7.600.000	
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521	**10.690.123**	
Montants non appelés au terme de l'exercice		8551P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(280)	**855.459.458**	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		281P	**XXXXXXXXXX**	**17.606.000**
Mutations de l'exercice				
Additions		8581		
Remboursements		8591	100.000	
Réductions de valeur actées		8601		
Réductions de valeur reprises		8611		
Différences de change	(+)/(-)	8621		
Autres	(+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(281)	**17.506.000**	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8651	**2.290.232**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8392P	**XXXXXXXXXX**	**975.472**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8362		
Cessions et retraits		8372		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8392	**975.472**	
Plus-values au terme de l'exercice		8452P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8412		
Acquises de tiers		8422		
Annulées		8432		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice		8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8522P	**XXXXXXXXXX**	**390.000**
Mutations de l'exercice				
Actées		8472		
Reprises		8482		
Acquises de tiers		8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8502		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8522	**390.000**	
Montants non appelés au terme de l'exercice		8552P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(282)	**585.472**	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		283P	**XXXXXXXXXX**	**49.395**
Mutations de l'exercice				
Additions		8582		
Remboursements		8592		
Réductions de valeur actées		8602		
Réductions de valeur reprises		8612		
Différences de change	(+)/(-)	8622		
Autres	(+)/(-)	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(283)	**49.395**	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8652		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393P	**XXXXXXXXX**	**1.496**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8363		
Cessions et retraits		8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393	**1.496**	
Plus-values au terme de l'exercice		8453P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8413		
Acquises de tiers		8423		
Annulées		8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice		8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8473		
Reprises		8483		
Acquises de tiers		8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553P	**XXXXXXXXX**	**465**
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553	**465**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(284)	**1.031**	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		285/8P	**XXXXXXXXX**	**200**
Mutations de l'exercice				
Additions		8583		
Remboursements		8593		
Réductions de valeur actées		8603		
Réductions de valeur reprises		8613		
Différences de change	(+)/(-)	8623		
Autres	(+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(285/8)	**200**	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8653		

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
BIOBEST GROUP 0893948337 Société anonyme Ilse Velden 18 2260 Westerlo BELGIQUE	959519 actions	864.553	90,1		2021-12-31	EUR	36.206.504	3.424.288
CATENA ADDITIVES GMBH & CO. KG Neue Bergstrasse 13 64665 Alsbach-Hähnlein ALLEMAGNE	3 parts sociales	3	100		2021-12-31	EUR	-2.503.450	-2.532
FLORCHIM GMBH Chemiepark Bitterfeld - Wolfen - Filmstrasse 4 06766 Wolfen ALLEMAGNE	1 action nominative	1	100		2021-12-31	EUR	7.428.932	38.936
FLORIDIENNE USD INC C/O Long Beach Road Island Park 240 NY 11558-1541 New York ETATS-UNIS	1.500 actions nominatives	100	6,67	93,33	2021-12-31	USD	612.367	5.280
KARRAS SA 0437114167 Société anonyme Avenue de Lambusart 11 6220 Fleurus BELGIQUE	16018 actions	10.300	64,3	5,69	2021-12-31	EUR	455.837	-800.166
KIMFLOR AS Mustafa Khemal Sahil Bulvari 455a 35280 Kopru-Izmir TURQUIE	182.898 actions nominatives	137.174	75		2021-12-31	TRY	94.314.764	41.017.653
KOCAMAN CAMARGO Entreprise étrangère Balikesir Asfalti Omerli Koyu Yolu 1 TURQUIE	200 ACTIONS	100	50		2021-12-31	TRY	7.057.675	731.642

SA ALTESSE 0442610010 Société anonyme Rue de la Gelée 4 4800 Petit Rechain BELGIQUE	6212 actions	6.212	100		2021-12-31	EUR	2.852.530	62.486
SA DELKA 0434560889 Société anonyme Rue de Battice 22 B 4800 Petit Rechain BELGIQUE	63018 parts sociales	63.017	99,99	0,01	2021-12-31	EUR	984.539	261.777
SA FLORINVEST 0432250608 Société anonyme Drève Richelle 161 P 4 1410 Waterloo BELGIQUE	91.213 actions nominatives	91.213	100		2021-12-31	EUR	83.614.725	634.598.951
SA FRANCAISE DE GASTRONOMIE FR25558503371 Société anonyme Allée d'Helsinki 2 CS 80072 Schiltigheim FRANCE	427401 actions nominatives	294.921	69	30	2021-12-31	EUR	889.145	-1.456.803
SA OLEO 0882262708 rue des Papeteries 56 1325 Chaumont-Gistoux BELGIQUE	828 actions	156	18,84		2020-12-31	EUR	-519.664	-3.194
SAS SURGEMER FR12398870402 Entreprise étrangère Troyalach'h 29170 Saint Evarzec FRANCE	356000 actions	356.000	100		2021-12-31	EUR	14.388.926	1.386.757
SC POMAROM SRL Str Livezііj 37 2500 alba Lulia ROUMANIE	353384 actions	353.384	100		2021-12-31	RON	13.661.220	2.242.768
SNAM GROUPE Avenue Jean Jaurès 4 12110 Viviez FRANCE	439553 actions nominatives	254.588	57,92		2021-12-31	EUR	51.117.218	4.797
UAB CAMARGO Pakalnės g. 7 Bezdonys 15201 Vilnius LITUANIE	21000 actions	21.000	100		2021-12-31	EUR	4.513.968	125.365

VOCARESCAR DOO BEOGRAD Entreprise étrangère Ljermontva Vozdovac 13 11000 BELGRADE SERBIE	100 actions	15	15		2020-12-31	RSD	3.425.000	2.422.000

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51		
Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Actions et parts - Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53		
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686		
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important	
Charges payées d'avance Assurance	2.069
Charges payées d'avance Frais crédit	52.179

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ETAT DU CAPITAL			
Capital			
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P	XXXXXXXXXX	4.854.770
Capital souscrit au terme de l'exercice	(100)	4.854.770	

	Codes	Montants	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
Représentation du capital			
Catégories d'actions			
Parts sociales sans désignation de valeur nominale		4.854.770	996.857
Actions nominatives	8702	XXXXXXXXXX	881.890
Actions dématérialisées	8703	XXXXXXXXXX	114.967

	Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
Capital non libéré			
Capital non appelé	(101)		XXXXXXXXXX
Capital appelé, non versé	8712	XXXXXXXXXX	
Actionnaires redevables de libération			

	Codes	Exercice
Actions propres		
Détenues par la société elle-même		
Montant du capital détenu	8721	84.559
Nombre d'actions correspondantes	8722	17.363
Détenues par ses filiales		
Montant du capital détenu	8731	
Nombre d'actions correspondantes	8732	
Engagement d'émission d'actions		
Suite à l'exercice de droits de conversion		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	
Montant du capital à souscrire	8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	
Montant du capital à souscrire	8746	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	
Capital autorisé non souscrit	8751	**4.850.000**

	Codes	Exercice
Parts non représentatives du capital		
Répartition		
Nombre de parts	8761	
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	

Exercice

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
BM Albatros 0776950895 Kapitteldreef 46 9830 Sint-Martens-Latem BELGIQUE	37500 actions	37.500		3,76
SA BELUFLO 0472039711 Avenue Marnix 19 A 1000 Bruxelles BELGIQUE	392004 actions	392.004		39,32
SA FLORIDIENNE 0403064593 Drève Richelle 161 P 4 1410 Waterloo BELGIQUE	17363 actions	17.363		1,74
SA MARINVEST 0827408218 Avenue Marnix 19A 26 1000 Bruxelles BELGIQUE	90800 actions	90.800		9,11
SA S.R.I.W. 0429547573 Avenue Maurice-Desteney 13 4000 Liège BELGIQUE	81524 actions	81.524		8,18
DE SPOELBERCH Philippe Herkenrode, Vijverbos 6 3150 Haacht BELGIQUE	166428 actions	166.428		16,7
Indivision WAUCQUEZ Avenue de la Floride 35 1180 Uccle BELGIQUE	22928 actions	22.928		2,3
Autres actionnaires Néant Néant Néant Néant NÉANT	188310 actions	188.310		18,89

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	6.698.541
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	7.817
Etablissements de crédit	8841	6.662.154
Autres emprunts	8851	28.570
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	**6.698.541**
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	27.350.970
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	12.000.000
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	11.939
Etablissements de crédit	8842	15.339.031
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	**27.350.970**
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	3.823.997
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	3.000.000
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	823.997
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	**3.823.997**

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	41.865
Dettes fiscales estimées	450	
Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	42.464

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important	
Prorata intérêts long terme	433.200

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
CHIFFRE D'AFFAIRES NET			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	4	5
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	4,8	5
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	7.701	8.483
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	307.891	444.231
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	67.817	80.089
Primes patronales pour assurances extralégales	622	43.498	116.180
Autres frais de personnel	623	34.029	34.226
Pensions de retraite et de survie	624		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635		
Réductions de valeur				
Sur stocks et commandes en cours				
Actées		9110		
Reprises		9111		
Sur créances commerciales				
Actées		9112		
Reprises		9113		
Provisions pour risques et charges				
Constitutions		9115		
Utilisations et reprises		9116		
Autres charges d'exploitation				
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation		640	16.318	5.811
Autres		641/8	1.154	888
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société				
Nombre total à la date de clôture		9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein		9097		
Nombre d'heures effectivement prestées		9098		
Frais pour la société		617		

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754		852
Autres			
Ecart de conversion devises			38.799
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510	7.767	6.438
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654	19.471	
Ecarts de conversion de devises	655	27.005	
Autres			
Agios, frais bancaires		33.691	29.290
Précompte étranger retenu		156.427	32.274

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

		Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS		76	**20.907.005**	
Produits d'exploitation non récurrents		(76A)		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents		7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents		764/8		
Produits financiers non récurrents		(76B)	**20.907.005**	
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761	6.738.521	
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents		7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières		7631	14.168.484	
Autres produits financiers non récurrents		769		
CHARGES NON RÉCURRENTES		66		**7.600.652**
Charges d'exploitation non récurrentes		(66A)		**652**
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		6630		652
Autres charges d'exploitation non récurrentes		664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6690		
Charges financières non récurrentes		(66B)		**7.600.000**
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		7.600.000
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières		6631		
Autres charges financières non récurrentes		668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

	Codes	Exercice
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	**678**
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	1.000
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	322
Suppléments d'impôts estimés	9137	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
RDT		-10.291.370
DNA		34.222
Plus Value Titres/ reprise red. Val. Titres		-20.907.005
Réduction valeur titres/créances		7.767

	Exercice
Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice	

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	21.198.680
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	7.853.639
Autres latences actives		
Report RDT		7.853.639
Report DPI		360
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A la société (déductibles)	9145	419.928	358.207
Par la société	9146	236.466	166.686
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	137.638	131.804
Précompte mobilier	9148	405.374	

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

	Codes	Exercice
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91612	
Montant de l'inscription	91622	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91812	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012	
Le montant du prix non payé	92022	

	Codes	Exercice
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

Exercice

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

il existe plusieurs covenants bancaires au niveau consolidé sur la dette financière net / fonds propres et dette financière nette / EBITDA (incl. résultat MEE). Au 31/12/2021, ce covenant est respecté.

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Un contrat d'assurance "Pension groupe" conclu auprès de AG Insurance assure sous certaines conditions, un complément de pension aux employés

Mesures prises pour en couvrir la charge

Le coût de couverture est assuré par une cotisation patronale et personnelle dans le cadre d'un régime à prestation définie

Codes	Exercice
9220	

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Exercice

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Nous renvoyons à l'annexe C6.20 pour ce point.

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

	Exercice
Garantie locative Pardel	43.975

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	**872.965.458**	**147.621.631**
Participations	(280)	855.459.458	130.015.631
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	17.506.000	17.606.000
Créances	9291	**44.085.618**	**45.549.154**
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	44.085.618	45.549.154
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	**713.646.545**	**6.781.656**
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	713.646.545	6.781.656
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		1.600.000
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	10.680.506	1.590.385
Produits des actifs circulants	9431	1.253.701	1.139.840
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461	59.163	8.523
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253	**634.867**	**634.867**
Participations	9263	585.472	585.472
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283	49.395	49.395
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

Exercice

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec les parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans cette annexe.
A notre connaissance, les transactions avec les parties liées sont aux conditions du marché.

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	801.464
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

	Codes	Exercice
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)		
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	**45.200**
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

POUR CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

				Exercice		Exercice précédent	
Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation / couverture	Volume	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Interest Rate Swap CBC	Couverture contre une augmentation du taux d'intérêt sur des emprunts à taux d'intérêt variable	Couverture	9.750.000		-126.797		-248.696

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES COMPTABILISÉES À UN MONTANT SUPÉRIEUR À LA JUSTE VALEUR

Valeur comptable	Juste valeur

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

Raisons pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

Eléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la(des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT LA SOCIÉTÉ EST À LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE (LES) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

	Codes	Exercice
MENTIONS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 3:65, §4 ET §5 DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS		
Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête	9507	**126.900**
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95071	
Missions de conseils fiscaux	95072	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95073	
Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête	9509	**203.400**
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95091	
Missions de conseils fiscaux	95092	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95093	10.000

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

RÈGLES D'ÉVALUATION

RÈGLES D'ÉVALUATION

Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont pris dans le résultat de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les immobilisations incorporelles :

Les frais de recherche supportés dans l'exercice et activés en immobilisations incorporelles via les comptes 72, sont amortis à 100% sous forme de charge courante (compte 63).
Les frais de développement supportés dans l'exercice et activés en immobilisations incorporelles via les comptes 72, doivent être amortis prorata temporis sur une une période de maximum linéaire 5 ans.
Les autres immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de revient et l'amortissement est calculée de façon linéaire à partir de la mise en service des actifs et en fonction de la durée de vie estimée des actifs. Ces durées de vie se résument généralement comme suit : - marques 10 à 20 ans - listes de clients 5 à 10 ans - Know-how ou procédés de fabrication 5 à 10 ans - logiciels développés pour l'exploitation maximum 5 ans

Les immobilisations corporelles :

Les immobilisations acquises à des tiers sont reprises à l'actif du bilan à leurs valeurs d'acquisition; celles produites par l'entreprise elle-même sont valorisées à leur prix de revient.
L'amortissement est calculée de façon linéaire à partir de la mise en service et variant de 5 à 25% et pouvant exceptionnellement sur base de décisions particulières être portées à un taux pouvant atteindre 33% pour les immobilisations corporelles reprises dans les rubriques 22, 23, 24, 25 et 27 tandis que pour la rubrique 26 le taux est de 5%.

Les immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont reprises à leurs valeurs d'acquisition. En cas de moinsvalues, de dépréciations durables justifiées ou de perspectives durables de rentabilité défavorable, elles font l'objet d'une réduction de valeur.

Les stocks :

Les stocks sont valorisés au plus bas du coût ou du prix de revient et de la valeur nette de réalisation.
Le coût des stocks comprend le coût des maréríaux directs et, le cas échéant, les coûts de la main d'oeuvre et les frais généraux qui ont été nécessaires pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.
La valeur des stocks est déterminée en application de la méthode du prix moyen pondéré ou de l'identification par lot lorsque celle-ci est possible.

Les créances et dettes :

Les créances sont comptabilisées initialement à leur valeur nominale. Des réductions de valeur seront actées si leur valeur de réalisation à la date de clôture est inférieure à la valeur nominale.
Des réductions de valeur complémentaires seront éventuellement actées pour tenir compte d'aléas justifiés par les difficultés escomptées pour la récupération de ces créances et dans la mesure des risques qui seront appréciés avec prudence.
Les dettes sont repises au bilan pour leur valeur nominale.

Les créances et dettes en devises - Avoirs et engagements en devises - Comptabilisation et revalorisation :

En cours d'année , nos créances et nos dettes en devises étrangères sont valorisées au cours du jour de la facture (cours "historique"). Cette règle s'applique également en ce qui concerne nos caisses et autres comptes en monnaies étrangères.
En fin d'exercice, cependant, la contrevaleur en EURO de ces postes fait l'objet d'une réestimation sur la base du cours de change publié par la BCE à la date de clôture. Les écarts de conversion, tant positifs que négatifs, résultant de ces réestimations sont directement repris en résultat.

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

Le conseil d'administration estime que la valeur comptable des immobilisations financières n'est pas supérieure à leur juste valeur de sorte qu'il n'y a pas d'indications que la valeur recouvrable de ces actifs investis soit inférieure à la valeur comptable.

En ce qui concerne l'incertitude par rapport à la participation dans LARZUL, détenue par notre filiale FDG, différentes procédures judiciaires sont toujours en cours concernant cette société. Ces procédures n'ont pas connu d'avancées significatives au cours de l'exercice 2021 et ne nous ont dès lors pas encore permis d'exercer nos droits ni de déployer notre stratégie industrielle autour de cette société.

Dans le cadre des procédures en cours, nous avons obtenu des informations financières plus récentes sur la société Larzul. Sur base de ces éléments financiers disponibles, le Conseil est d'avis que la valeur comptable reprise en « Autres actifs financiers non courants » au bilan consolidé est très proche de la juste valeur de cet actif, estimée sur base des informations disponibles et des multiples de marché. Pour cette raison, le Conseil a décidé de maintenir la valeur de cette participation et de notre créance, exigible par jugement de justice, dans les comptes consolidés inchangées par rapport à sa valeur comptable historique, soit respectivement € 2,6 millions et € 1,5 million.

Des tests de perte de valeur sont réalisés tous les ans sur les immobilisations financières de la société. Le test de perte de valeur (impairement test) sur les comptes de l'année N se fait, sur base des données budgétaires, par l'actualisation du « free cash-flow ».
Nous estimons que les budgets sont établis de manière prudente, sur base des meilleures estimations disponibles, et discutés en Conseil d'Administration, particulièrement pour les entités en difficultés. Une analyse ex-post (une procédure de back-testing pour les entités montrant une grande divergence entre les budgets X-1 et les actuals) a été effectuée sur les différentes participations du groupe, comparant les réalisés par rapport aux budgets de l'année N-1. Cette analyse a mené à revoir de manière plus conservatrice les hypothèses budgétaires retenues par certaines entités, sans que cela ne génère d'indicateurs supplémentaires de perte de valeur. Floridienne suit attentivement l'évolution des filiales dont les performances récentes sont négatives. Néanmoins, la réalisation des budgets a nécessité la prise en compte d'hypothèses importantes et la réalisation de celles-ci sont incertaines, d'autant plus que la situation géopolitique de ces dernières semaines renforce ces incertitudes. Ces incertitudes sont essentiellement présentes pour les filiales de la division Gourmet Food. Au niveau des comptes statutaires, la valeur des participations à l'actif des sociétés de cette division s'élève à € 35,2 millions.
Au terme de l'analyse faite par le Comité d'audit et Conseil d'Administration, il a été décidé de ne pas acter de réduction de valeur sur les participations dans les comptes statutaires de Floridienne SA.

PERSPECTIVES

L'épidémie de coronavirus COVID-19 s'est transformée au cours de ces deux dernières années en une pandémie qui semble devenue endémique. Cette pandémie continuera à affecter les chaînes logistiques et à influencer négativement nos approvisionnements en matières premières. Elle continuera vraisemblablement à se traduire en 2022 par une inflation des coûts et par des contraintes opérationnelles.
Après deux longues années de pandémie, de nouvelles perturbations économiques apparaissent en raison de l'invasion de l'Ukraine par les forces armées russes le 24 février 2022. En réponse à cette agression, l'Union européenne, les Etats-Unis et plusieurs autres pays ont imposé des sanctions économiques à la Russie. Ces sanctions restreignent les flux financiers et les possibilités d'investissements et d'échange avec ce pays.
Notre Groupe n'a aucun établissement en Ukraine et en Russie et les ventes directes à ces deux pays sont limitées (moins de 1% des ventes consolidées du Groupe). Les sanctions imposées jusqu'à présent à la Russie et les mesures de rétorsion prises par la Russie en réponse à ces sanctions n'ont pas d'impact direct significatif sur notre Groupe.
Toutefois, la guerre en Ukraine provoque une hausse des prix de certaines matières premières, telles que les denrées alimentaires et l'énergie. A titre d'exemple, l'Ukraine et la Russie sont parmi les principaux producteurs mondiaux de céréales et d'huiles alimentaires. Ce conflit est de nature à favoriser l'inflation et à créer des difficultés d'approvisionnement en matières premières ; cela aura un impact négatif sur la croissance des activités de notre Groupe et, en particulier, sur sa Division Food.
Malgré ces éléments, les perspectives de la Division Life Sciences sont globalement favorables. Les marchés dans lesquels évolue Biobest restent bien orientés, et cette société devrait bénéficier de l'intégration de Plant Products. Notre activité enzymes a atteint aujourd'hui une taille et une crédibilité internationale, lui permettant d'accélérer son développement sur les marchés américains et asiatiques. Toutefois, les poussées inflationnistes et, en particulier, la hausse des prix de l'énergie pourraient avoir un impact négatif sur la croissance de nos activités.
La Division Food se concentre sur le développement de ses marchés de spécialités et doit faire face à une inflation généralisée du coût des matières premières et à des difficultés d'approvisionnement pour certains produits. Dans ce contexte inflationniste, la Division se concentre actuellement sur le maintien de ses marges.
Enfin, dans la Division Chemicals, notre filiale SNAM a réussi à bien se positionner pour accueillir l'important gisement de batteries des automobiles hybrides et électriques en fin de vie pour un usage classique. Elle bénéficiera en 2022 des cours élevés des métaux purifiés et poursuivra ses investissements dans ses capacités de production et dans son projet de réutilisation des batteries « de seconde vie » permettant d'allonger la durée de vie totale des batteries automobiles. Notre filiale en Turquie, KIMFLOR, a montré une résilience exceptionnelle dans un environnement particulièrement compliqué. Elle devrait continuer à évoluer favorablement.

EVENEMENTS SURVENUS APRES LA DATE DE CLOTURE

BIOBEST a conclu avec la société Stickles Management Corporation un accord, en date du 14 février 2022, au terme duquel elle acquiert une participation de 90% de la société canadienne Morse Leasing Inc., société opérant commercialement sous le nom de Plant Products.
Active depuis plus de 75 ans, Plant Products est aujourd'hui un des principaux distributeurs de solutions de lutte biologique intégrée au Canada et aux Etats-Unis. Cette société commercialise les produits de Biobest et distribue également des engrais, des semences et des produits conventionnels là où les solutions biologiques ne s'imposent pas. Sur ses marchés, Plant Products est un partenaire privilégié des industries maraîchère, fruitière et de la serriculture au Canada et aux États-Unis.
Pour Floridienne, cette acquisition réalisée par sa filiale Biobest représente un investissement de CAD 145 millions et un complément de prix lié aux résultats futurs pour un montant maximum de CAD 12 millions. Cette transaction est financée en partie par une augmentation de capital de Biobest de € 30 millions. Le solde du prix d'acquisition est financé par un prêt vendeur et des prêts à long terme octroyés par un consortium d'investisseurs institutionnels belges et étrangers.
A l'occasion de cette augmentation de capital, Floridienne accueille Sofina comme nouvel actionnaire minoritaire de Biobest, aux côtés de Mérieux Equity Partners.
A la suite de cette opération, le pourcentage de détention de Floridienne dans sa filiale Biobest s'élèvera à 86,79%. Le solde des actions de Biobest est détenu respectivement par Mérieux Equity Partners, actionnaire depuis 2018, par Sofina et par le management de la société.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

DocuSign Envelope ID: CE812C51-16CF-48FD-8000-B3D215900EBB

FLORIDIENNE
GROUP

Waterloo Office Park
Drève Richelle 161/4 – Bât. P
B-1410 WATERLOO
TVA BE - 0 403.064.593 - RPM Nivelles

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2022

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion de notre Groupe et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés au 31 décembre 2021, tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration du 28 mars 2022. Ce rapport de gestion 2021 comprend également les informations requises par l'article 12 de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 portant sur les obligations des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé. Toutes les informations devant être incluses dans ce rapport de gestion en vertu des articles 3:6 et 3:32 du Code belge des sociétés et des associations (la déclaration de gouvernance d'entreprise – y compris le rapport de rémunération – les performances financières de l'entreprise et la déclaration sur les informations non financières de Floridienne) sont reprises dans les différents chapitres du rapport annuel (intégré).

Floridienne investit dans des marchés de niche, avec une attention particulière pour les secteurs de l'alimentation festive (« Gourmet Food »), des sciences du vivant (« Life Sciences ») et de la chimie (« Chemicals »). A côté des trois Divisions opérationnelles mentionnées ci-avant, nous renseignons également à titre informatif sous « Division Corporate », l'ensemble d'activités de services et de consultance rendu par Floridienne SA à ses filiales, ainsi que les activités de négoce de produits alimentaires.

La société répartit ses risques d'investissements entre des entreprises rentables, des entreprises à rentabilité émergente et des entreprises à rentabilité potentielle.

RESULTATS CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2021

Le chiffre d'affaires 2021 de Floridienne Groupe s'élève à € 353,1 millions, en baisse de 5,6% par rapport à € 373,9 millions en 2020. Cette diminution de € 20,8 millions s'explique principalement par les cessions effectuées par le Groupe au cours des 12 derniers mois. A périmètre constant, nos trois Divisions réussissent à augmenter leur chiffre d'affaires de manière importante et la croissance organique du Groupe s'élève à 13,1%.

L'EBITDA s'élève à € 45,7 millions au 31 décembre 2021, en croissance de € 7,7 millions par rapport à € 38,0 millions au 31 décembre 2020. Il traduit le dynamisme des différentes activités et la justesse des choix stratégiques du Groupe qui s'est repositionné sur des marchés porteurs. Les acquisitions récentes réalisées par BIOBEST pour renforcer sa croissance sur les marchés du biocontrôle aux Etats-Unis (BENEFICIAL INSECTARY) et en Australie (BIOLOGICAL SERVICES) répondent aux attentes et commencent à porter les fruits attendus.

Les amortissements et pertes de valeur s'élèvent à € 15,3 millions et diminuent de € 3,4 millions par rapport à l'exercice précédent. Les pertes de valeurs enregistrées en 2020 portaient principalement sur certaines activités de notre Division Life Sciences (€ 2,9 millions) et sur le goodwill des activités de la société allemande IKA (€ 1,2 million) cédée en octobre 2020.

DocuSign Envelope ID: CE812C51-16CF-48FD-8000-B3D215900EBB

La cession de SALM INVEST et GEL MANCHE en date du 22 janvier 2021 a permis de reconnaître un gain sur cession de € 1,5 million. Le Groupe a également conclu la vente de ses activités de distribution de vanille opérées par les sociétés SOPRAL (Madagascar) et KAMAPIM (Papouasie-Nouvelle-Guinée). Ces deux sociétés ont été cédées le 26 mai 2021 sans impact significatif sur les résultats du Groupe étant donné la taille limitée de ces activités.

La charge des dettes évolue de manière contrôlée en ligne avec les financements obtenus dans le cadre des acquisitions récentes.

Le Groupe clôture ainsi son exercice 2021 sur un résultat net consolidé en progrès à € 18,6 millions, soit une augmentation de 120% ou € 10,2 millions par rapport à € 8,4 millions en 2020. Le résultat net part du Groupe augmente à € 13,2 millions, contre € 4,3 millions au 31 décembre 2020.

Les fonds propres consolidés s'élèvent à € 171,9 millions au 31 décembre 2021, contre € 142,9 millions au 31 décembre 2020. Cette augmentation de € 29,0 millions s'explique principalement par le résultat de l'exercice et par les augmentations de capital réalisées au cours de l'exercice par les actionnaires minoritaires dans les filiales SNAM (€ 10,0 millions) et BIOBEST (€ 10,0 millions).

La dette financière nette du Groupe a diminué de € 5,5 millions en 2021, à € 93,2 millions (à l'exclusion des dettes d'obligation locative – IFRS 16). Cette diminution s'explique principalement par la perception en janvier 2021 du produit de la vente de la filiale Gel Manche S.A.S. ainsi que la cession de la participation majoritaire dans la société Salm Invest S.A.

La situation de trésorerie consolidée est solide à € 52,9 millions.

Au 31 décembre 2021, le Groupe respecte l'ensemble de ses covenants financiers.

DIVISION LIFE SCIENCES

Modifications de périmètre

Augmentation de capital

En application de la convention d'actionnaires signée avec Mérieux Participations 3 (MP3) lors de son entrée au capital de BIOBEST en mai 2018, Mérieux (MP3) a souscrit de manière préférentielle à une seconde augmentation de capital de € 10 millions dans BIOBEST en juin 2021.

À la suite de cette augmentation de capital, le pourcentage de participation de Floridienne dans BIOBEST s'élevait à 90,10%.

Acquisitions réalisées par BIOBEST

BIOBEST a intégré au cours de l'exercice 2021 la société BENEFICIAL INSECTARY acquise en novembre 2020. Cette société est le principal producteur du marché américain de la lutte biologique intégrée et a généré un chiffre d'affaires supérieur à €20,0 millions en 2021.

De plus, BIOBEST a poursuivi sa stratégie de croissance externe et a finalisé un accord, en date du 15 avril 2021, permettant l'acquisition d'une participation de 51% dans Manchil Altmann Pty.Ltd., société australienne opérant sous le nom de BIOLOGICAL SERVICES.

Située à Loxton (Australie méridionale) et à Muchea (Australie occidentale), BIOLOGICAL SERVICES occupe une position de premier plan, en Australie, dans la lutte biologique destinée aux cultures sous serres. En 2021, cette société a généré un chiffre d'affaires proche de €5,0 millions. Cette acquisition complète utilement les activités de la société australienne BUGS FOR BUGS précédemment acquise en 2019.

DocuSign Envelope ID: CE812C51-16CF-48FD-8000-B3D215900EBB

Par la combinaison des savoir-faire et des présences géographiques complémentaires de ces deux sociétés, BIOBEST dispose désormais, en Australie, d'une position unique permettant d'offrir aux cultivateurs des solutions variées en faveur d'une culture plus durable et, de ce fait, de répondre aux souhaits des consommateurs australiens d'acheter des produits plus sains.

BIOBEST a également noué des partenariats et pris des participations minoritaires dans des sociétés développant des nouvelles technologies destinées à l'agriculture (Agritech). BIOBEST a ainsi acquis en avril 2021 une participation de 12% dans la société Arugga AI Farming. Cette start-up, basée en Israël, a été fondée en 2017 et développe des solutions robotiques pour la culture sous serre. La société a concentré ses premiers développements de produits sur la pollinisation robotisée des tomates comme alternative aux bourdons et aux méthodes manuelles. De plus, en août 2021, BIOBEST a investi CAD 10 millions (€ 6,7 millions) dans la société canadienne Ecoation Innovative Solutions Inc. active dans l'intelligence artificielle.

Cession des activités « vanille »

La production et la distribution de vanille opérées par les sociétés SOPRAL (Madagascar) et KAMAPIM (Papouasie-Nouvelle-Guinée) ont été cédées le 26 mai 2021 sans impact significatif sur les résultats du Groupe étant donné la taille limitée de ces activités.

Activité 2021

Le chiffre d'affaires de la Division Life Sciences s'élève à € 191,7 millions au 31 décembre 2021 contre € 151,4 millions au 31 décembre 2020. Cette hausse de 27% s'explique par une croissance organique importante (supérieure à 10%) et par l'intégration des acquisitions récentes effectuées par BIOBEST.

BIOBEST profite du succès de ses solutions de lutte biologique et bénéficie de l'intégration des sociétés BENEFICIAL INSECTARY, principal producteur du marché américain de la lutte biologique intégrée, acquise en novembre 2020, et BIOLOGICAL SERVICES active sur le territoire australien et dont une participation majoritaire fut acquise en avril 2021. BIOBEST a réussi à augmenter sa rentabilité malgré des coûts exceptionnels importants liés aux perturbations causées par la pandémie de la COVID-19 sur les chaînes logistiques.

ENZYBEL continue à se développer favorablement et doit répondre à une croissance de la demande de ses principaux clients pour ses enzymes d'origine animale et végétale. ENZYBEL a mis en service de nouvelles capacités de production d'enzymes d'origine végétale dans le cadre d'un plan ambitieux de développement.

Enfin, depuis la cession des activités vanille du Groupe en mai 2021, les autres activités de la Division reprennent les ventes d'huiles essentielles et de solutions à base de bave d'escargots. Ces activités sont stables au cours de l'exercice.

L'EBITDA de la Division progresse de 24% à € 33,9 millions au 31 décembre 2021 comparé à € 27,4 millions au 31 décembre 2020. La Division continue de faire face à certains coûts exceptionnels liés à la pandémie actuelle, en particulier, des frais logistiques qui restent importants en raison des perturbations que connait le secteur aérien de manière générale.

Le résultat net de la Division Life Sciences s'élève à € 15,0 millions en 2021 contre € 8,7 millions pour l'exercice précédent. Pour rappel, les mauvais résultats précédents de nos autres activités avaient conduit le Groupe à acter des pertes de valeur pour un total de € 2,9 millions en 2020.

Risques et incertitudes

La procédure opposant Chemcom à Givaudan dans le cadre de la répartition des actifs de leur filiale commune en liquidation TecnoScent suit son cours et aucune évolution défavorable n'a eu lieu. En l'absence d'un risque de « cash-outflow » le Conseil d'Administration n'estime pas devoir provisionner de montants relatifs à ce litige.

DocuSign Envelope ID: CE812C51-16CF-48FD-8000-B3D215900EBB

DIVISION GOURMET FOOD

Modification de périmètre

Le Groupe a clôturé en janvier 2021 la vente de sa filiale Gel Manche S.A.S. ainsi que la cession de sa participation majoritaire dans la société Salm Invest S.A.

Située à Carentan en Normandie, GEL MANCHE est spécialisée dans les produits mixés et moulinés pour hôpitaux. Elle prépare et conditionne également des terrines de la mer (poissons et crustacés) et des salades traiteurs. Basée à Fleurus (Belgique), SALM INVEST est spécialisée dans le commerce et la production de saumon fumé.

En 2020, ces sociétés ont représenté un chiffre d'affaires cumulé de €56,9 millions (principalement lié aux activités de négoce de saumon) et un EBITDA négatif de € 0,5 million. Ces sociétés étaient consolidées au cours de l'exercice 2020 et ne sont plus consolidées en 2021.

Ces deux transactions confirment la volonté du Groupe de concentrer sa Division Food sur ses marchés de spécialités.

Activité 2021

Le chiffre d'affaires de la Division Gourmet Food a baissé de 26% au cours de l'exercice, à € 122,5 millions contre € 166,5 millions un an plus tôt. Cette baisse s'explique par les cessions opérées en janvier 2021 des sociétés SALM INVEST et GEL MANCHE. A périmètre constant, la croissance organique de la Division s'élève à 12% portée par les ventes en grande distribution et le succès de certains marchés à l'exportation. Les ventes à destination de l'Horeca se sont redressées au cours du second semestre en raison d'un assouplissement des mesures de confinement.

L'EBITDA de cette Division est stable à € 6,3 millions au 31 décembre 2021. La performance de la Division est contrastée au cours de l'exercice 2021 avec un 1e semestre en progrès de € 1,9 million porté principalement par son recentrage sur ses marchés de spécialités ainsi que par les effets positifs de son plan stratégique de simplification et de spécialisation des sites de production. Le 2e semestre a été marqué par des difficultés d'approvisionnement pour certains produits et par une hausse des prix des principales matières premières. Pour ces raisons, la rentabilité de la Division est en recul de € 1,7 million au cours du 2e semestre. La Division fait face à une inflation importante du coût de ses approvisionnements et se concentre à présent sur le maintien de ses marges.

Le résultat net de la Division Gourmet Food s'élève à € 2,2 millions au 31 décembre 2021 contre € 0,1 million au 31 décembre 2020. Cette hausse s'explique principalement par un gain de € 1,5 million enregistré sur la cession des sociétés SALM INVEST et GEL MANCHE en janvier 2021.

Risques et incertitudes

Larzul (société détenue à 50% par le Groupe Floridienne)

Différentes procédures judiciaires sont toujours en cours concernant cette société. Ces procédures, décrites en détail dans notre rapport annuel, n'ont pas connu d'avancées significatives au cours de l'exercice 2021 et ne nous ont dès lors pas encore permis d'exercer nos droits ni de déployer notre stratégie industrielle autour de cette société. En l'absence de pouvoir de contrôle, notre participation dans Larzul est reprise dans les états financiers consolidés du Groupe comme un « *actif financier non courant* ».

Dans le cadre des procédures en cours, nous avons obtenu des informations financières plus récentes sur la société Larzul. Sur base de ces éléments financiers disponibles, le Conseil est d'avis que la valeur comptable reprise en « *Autres actifs financiers non courants* » au bilan consolidé (voir note 15 du rapport annuel pour plus d'informations sur cette rubrique) est très proche de la juste valeur de cet actif, estimée sur base des informations disponibles et des multiples de marché. Pour cette raison, le Conseil a décidé de maintenir la valeur de cette participation et de notre créance, exigible par jugement de justice, dans les comptes consolidés inchangées par rapport à sa valeur comptable historique, soit respectivement € 2,6 millions et € 1,5 million.

DocuSign Envelope ID: CE812C51-16CF-48FD-8000-B3D215900EBB

Tests d'impairment

Conformément à IAS 36 des tests d'impairement sont réalisés tous les ans sur les goodwills et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée des différentes unités génératrices de trésorerie (UGT) du groupe, et plus souvent quand il y a un indicateur significatif de perte de valeur.

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) sont déterminées par la direction générale comme étant les plus petites entités opérationnelles autonomes du groupe. Le test de perte de valeur (impairement test) sur les comptes de l'année N se fait, sur base des données budgétaires, par l'actualisation du « free cash-flow ».

Nous estimons que les budgets sont établis de manière prudente, sur base des meilleures estimations disponibles, et discutés en Conseil d'Administration, particulièrement pour les entités en difficultés. Une analyse ex-post (une procédure de back-testing pour les UGT montrant une grande divergence entre les budgets X-1 et les actuals) a été effectuée sur les différentes UGT du groupe, comparant les réalisés par rapport aux budgets de l'année N-1. Cette analyse a mené à revoir de manière plus conservatrice les hypothèses budgétaires retenues par certaines UGT, sans que cela ne génère d'indicateurs supplémentaires de perte de valeur. Floridienne suit attentivement l'évolution des filiales dont les performances récentes sont négatives. Néanmoins, la réalisation des budgets a nécessité la prise en compte d'hypothèses importantes et la réalisation de celles-ci sont incertaines, d'autant plus que la situation géopolitique de ces dernières semaines renforce ces incertitudes. Ces incertitudes sont essentiellement présentes pour la division Gourmet Food. Le Goodwill des différentes UGT de la division s'élève à € 20.8 millions au 31 décembre 2021.

Au niveau des comptes statutaires, la valeur des participations à l'actif des sociétés de cette division s'élève à € 35,2 millions.

Au terme de l'analyse faite par le Comité d'audit et Conseil d'Administration, il a été décidé de ne pas acter de perte de valeur sur le goodwill ainsi que sur les autres actifs non courants dans les comptes consolidés. Il a été également décidé de ne pas acter de réduction de valeur sur les participations dans les comptes statutaires de Floridienne SA.

DIVISION CHEMICALS

Modification de périmètre

Le Groupe a cédé sa filiale allemande IKA Innovation Kunststoffaufbereitung GmbH & Co KG (« IKA ») en date du 6 octobre 2020.

Basée à Bitterfeld-Wolfen (Allemagne), IKA développe, fabrique et commercialise des stabilisants et additifs pour l'industrie du PVC. Cette participation a été consolidée entièrement jusqu'au 30 septembre 2020.

Une augmentation de capital de SNAM, leader européen du recyclage de batteries issues de la mobilité électrique, a été réalisée en novembre 2021 avec le concours d'un investisseur allemand pour un montant de € 10,0 millions. A l'issue de cette opération, Floridienne conserve une participation majoritaire de 57,6% du capital de SNAM. Cette augmentation de capital donne à SNAM les moyens d'accélérer son important programme d'investissements pour répondre à la croissance importante des volumes de batteries issues de la mobilité électrique.

Activité 2021

Le chiffre d'affaires de la Division Chemicals diminue de 30% à € 38,9 millions au 31 décembre 2021 par rapport à € 56,0 millions au 31 décembre 2020. Cette diminution est due à la cession d'IKA le 6 octobre 2020. A périmètre constant, la croissance organique de la Division s'établit à 31%.

Les activités de recyclage de SNAM sont portées par la hausse des volumes de batteries collectées, notamment dans le segment des batteries automobiles hybrides et électriques. L'amélioration significative de la profitabilité de cette filiale s'explique par un niveau d'activité élevé sur nos sites de production et par la hausse du prix des métaux purifiés revendus sur le marché.

DocuSign Envelope ID: CE812C51-16CF-48FD-8000-B3D215900EBB

Kimflor, notre filiale active dans les stabilisants PVC en Turquie, a progressé et continue d'évoluer favorablement. La dépréciation continue de la livre turque au cours de l'exercice provoque des gains de change significatifs sur les positions en euros et en dollars de cette société.

L'EBITDA et le résultat net après impôts de cette Division sont en progrès et s'élèvent respectivement à € 7,9 millions et € 5,0 millions au 31 décembre 2021 (par rapport à respectivement € 6,5 millions et € 2,0 millions au 31 décembre 2020). Pour rappel, la profitabilité de SNAM avait été négativement influencée au cours du premier semestre 2020 par certains coûts exceptionnels liés à l'épidémie de COVID-19 à quoi s'ajoutait une perte sur la cession d'IKA de € 1,6 million enregistrée en 2020.

Risques et incertitudes

Une partie significative du chiffre d'affaires de l'activité Stabilisants PVC est réalisée dans des zones géopolitiquement exposées, notamment la Turquie. Notre filiale en Turquie, KIMFLOR, a montré une belle résilience dans un environnement compliqué au cours de l'année 2021. Elle devrait continuer à évoluer favorablement en 2022.

CORPORATE

La Division Corporate comprend un ensemble d'activités de services et de consultance rendus par Floridienne à ses filiales, ainsi que des activités de négoce de produits alimentaires.

COMPTES STATUTAIRES ET AFFECTATION DES RESULTATS

Il n'y a pas eu de modification de l'activité chez Floridienne S.A. en 2021 par rapport au passé. L'activité de cette société consiste en l'investissement dans des marchés de niche dans trois secteurs d'activité, Life Sciences, Gourmet Food et Chemicals. La société répartit ses risques entre des entreprises rentables, des entreprises à rentabilité émergente et des entreprises à rentabilité potentielle.

L'exercice de Floridienne S.A. se clôture par un bénéfice net de € 31,2 millions contre une perte nette de € 5,8 millions en 2020. Le bénéfice de l'exercice s'explique par une plus-value de € 14,2 millions et une reprise de réductions de valeur de € 6,7 millions enregistrées par Floridienne SA suite à la réorganisation de certaines participations en 2021. L'évaluation de la valeur des participations se base sur la méthodologie appliquée lors du test de perte de valeur effectué dans les états financiers consolidés.

Compte tenu d'un report à nouveau de € 102,6 millions, le bénéfice disponible à affecter s'élève à € 133,8 millions.

Nous vous proposons de répartir le bénéfice à affecter en :

- € 2,5 millions pour la rémunération du capital ;
- € 131,3 millions pour le report à nouveau.

Le Conseil proposera à l'Assemblée générale des actionnaires de distribuer un dividende brut de € 2,5 par action donnant droit à des dividendes (i.e. exclusion faite des actions propres), au titre de l'exercice 2021.

Nous vous proposons de reporter intégralement le bénéfice à affecter.

ACHATS D'ACTIONS PROPRES

Le Groupe n'a pas procédé à l'achat supplémentaire d'actions propres au cours de l'exercice 2021.

Le nombre total d'actions propres détenues par Floridienne au 31 décembre 2021 est de 17.363 sur un total d'actions émis de 996.857, ce qui représente une valeur de € 11,6 millions sur base d'un cours de € 670,0 au 31 décembre 2021.

La valeur moyenne d'acquisition de ces actions propres est de € 107,53 par action.

DocuSign Envelope ID: CE812C51-16CF-48FD-8000-B3D215900EBB

Les actions propres ont été acquises dans le passé avec l'autorisation de l'Assemblée Générale octroyant au Conseil d'Administration le pouvoir d'acquérir en Bourse ou autrement, un maximum de 180.000 actions de la société, à un prix unitaire qui ne pourra être inférieur de plus de 20% au cours de clôture le plus bas des 20 derniers jours de cotation précédant l'opération, ni supérieur de plus de 20% au cours de clôture le plus élevé des 20 derniers jours de cotation précédant l'opération.

L'Assemblée Générale extraordinaire du 2 juin 2020 a renouvelé pour une période de trois ans l'autorisation au Conseil d'Administration d'acquérir et d'aliéner des actions propres de la société dans les conditions prévues par la loi.

AUTRES RISQUES ET INCERTITUDES

Dans le cadre de notre gestion du risque financier, certaines de nos filiales sont amenées à prendre des contrats de couverture (devises, intérêts ou matières premières) afin de couvrir leur marge commerciale contre les fluctuations de celles-ci. La politique du Groupe en matière d'instruments financiers est limitée à des opérations de couverture à l'exclusion de toute position spéculative. Des informations complémentaires concernant la gestion de notre risque de crédit, de taux d'intérêts, de prix de marché et de liquidité sont disponibles dans les notes de l'annexe 27 du rapport annuel.

Pour le reste, nous n'avons pas à signaler d'autres risques et incertitudes que ceux mentionnés dans le rapport annuel.

ENVIRONNEMENT

Nos filiales actives dans la Division Chemicals connaissent des risques inhérents à leur activité. La problématique environnementale est un domaine dans lequel les réglementations et contraintes de prévention sont de plus en plus strictes lors du renouvellement des permis d'exploitation. Le Groupe prend les mesures nécessaires pour se conformer à l'ensemble des prescriptions réglementaires en matière d'environnement, notamment par des investissements appropriés et un monitoring structuré. Ces contraintes sont parfois difficiles à quantifier précisément, notamment quand il s'agit d'estimer la valeur actuelle des coûts de remise en état à très longue échéance. Là où cela s'avère nécessaire, des provisions sont comptabilisées afin de se conformer aux engagements légaux, en conformité avec le référentiel comptable.

Nous faisons également référence aux informations non-financières reprises dans le rapport annuel, décrivant les différentes mesures environnementales du Groupe Floridienne.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre effort s'est porté sur l'amélioration qualitative de nos produits, la sécurité, l'anticipation de normes environnementales toujours plus strictes et la mise au point de nouveaux produits en vue de permettre la diversification des activités.

A noter que la plupart des activités de R&D du Groupe sont concentrées dans les Divisions Life Sciences et Chemicals.

PERSPECTIVES

L'épidémie de coronavirus COVID-19 s'est transformée au cours de ces deux dernières années en une pandémie qui semble devenue endémique. Cette pandémie continuera à affecter les chaînes logistiques et à influencer négativement nos approvisionnements en matières premières. Elle continuera vraisemblablement à se traduire en 2022 par une inflation des coûts et par des contraintes opérationnelles.

DocuSign Envelope ID: CE812C51-16CF-48FD-8000-B3D215900EBB

Après deux longues années de pandémie, de nouvelles perturbations économiques apparaissent en raison de l'invasion de l'Ukraine par les forces armées russes le 24 février 2022. En réponse à cette agression, l'Union européenne, les Etats-Unis et plusieurs autres pays ont imposé des sanctions économiques à la Russie. Ces sanctions restreignent les flux financiers et les possibilités d'investissements et d'échange avec ce pays. Notre Groupe n'a aucun établissement en Ukraine et en Russie et les ventes directes à ces deux pays sont limitées (moins de 1% des ventes consolidées du Groupe). Les sanctions imposées jusqu'à présent à la Russie et les mesures de rétorsion prises par la Russie en réponse à ces sanctions n'ont pas d'impact direct significatif sur notre Groupe.

Toutefois, la guerre en Ukraine provoque une hausse des prix de certaines matières premières, telles que les denrées alimentaires et l'énergie. A titre d'exemple, l'Ukraine et la Russie sont parmi les principaux producteurs mondiaux de céréales et d'huiles alimentaires. Ce conflit est de nature à favoriser l'inflation et à créer des difficultés d'approvisionnement en matières premières ; cela aura un impact négatif sur la croissance des activités de notre Groupe et, en particulier, sur sa Division Food.

Malgré ces éléments, les perspectives de la Division Life Sciences sont globalement favorables. Les marchés dans lesquels évolue Biobest restent bien orientés, et cette société devrait bénéficier de l'intégration de Plant Products. Notre activité enzymes a atteint aujourd'hui une taille et une crédibilité internationale, lui permettant d'accélérer son développement sur les marchés américains et asiatiques. Toutefois, les poussées inflationnistes et, en particulier, la hausse des prix de l'énergie pourraient avoir un impact négatif sur la croissance de nos activités.

La Division Food se concentre sur le développement de ses marchés de spécialités et doit faire face à une inflation généralisée du coût des matières premières et à des difficultés d'approvisionnement pour certains produits. Dans ce contexte inflationniste, la Division se concentre actuellement sur le maintien de ses marges.

Enfin, dans la Division Chemicals, notre filiale SNAM a réussi à bien se positionner pour accueillir l'important gisement de batteries des automobiles hybrides et électriques en fin de vie pour un usage classique. Elle bénéficiera en 2022 des cours élevés des métaux purifiés et poursuivra ses investissements dans ses capacités de production et dans son projet de réutilisation des batteries « de seconde vie » permettant d'allonger la durée de vie totale des batteries automobiles. Notre filiale en Turquie, KIMFLOR, a montré une résilience exceptionnelle dans un environnement particulièrement compliqué. Elle devrait continuer à évoluer favorablement.

DIRECTIVE OPA

Dans le cadre de l'information requise en vertu de l'article 34 de l'arrêté royal du 14 novembre 2007, nous n'avons repris que les informations ci-dessous, les autres informations étant sans objet pour Floridienne.

1. Structure du capital

En vertu de la Loi du 1er avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition, les actionnaires sont tenus de notifier annuellement toute modification de leur participation de contrôle à la FSMA et à la société concernée. Dans ce contexte, ils ont adressé à Floridienne une mise à jour de la structure de l'actionnariat de contrôle. La structure de l'actionnariat à la date de clôture des comptes, telle qu'elle résulte des notifications reçues, est reprise ci-dessous :

DocuSign Envelope ID: CE812C51-16CF-48FD-8000-B3D215900EBB

Beluflo S.A.	392 004	39,32%
Philippe de Spoelberch	166 428	16,70%
Gaëtan Waucquez	22 928	2,30%
Floridienne S.A.	17 363	1,74%
Marinvest S.A.	90 800	9,11%
SRIW	81 524	8,18%
BM Albatros	37 500	3,76%
Autres actionnaires	188 310	18,89%
Nombre d'actions	996 857	100,00%

2. Titres au porteur

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi du 14 décembre 2005, il n'existe plus de titres au porteur de Floridienne SA.

3. Accord entre actionnaires

Une convention d'actionnaires a été signée en 2013 par Beluflo (39,32%), Gaëtan Waucquez (2,30%) et Philippe de Spoelberch (16,70%). Dans ce cadre, les différents signataires se sont échangés des droits de préemption et des droits de suite.

4. Restrictions légales ou statutaires au transfert des titres

Il n'existe pas de restriction légale ou statutaire au transfert des titres de Floridienne S.A.

5. Restrictions légales ou statutaires à l'exercice du droit de vote

Chaque action donne droit à un vote. Il n'existe pas de restriction légale ou statutaire à l'exercice du droit de vote et il n'y a pas de titres comprenant des droits de contrôle spéciaux.

6. Pouvoirs de l'organe d'administration

Lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 2 juin 2020, les pouvoirs suivants ont été octroyés au Conseil d'Administration :

- Création, pour une durée de cinq ans, d'un nouveau capital autorisé de € 4 850 000,00 pour une durée de cinq ans.
- Dans le cadre du capital autorisé, autoriser le Conseil d'Administration à procéder à des augmentations de capital par incorporation de réserves, à procéder à des émissions d'obligations convertibles ou avec droits de souscription, ainsi qu'à des droits de souscription ou warrants attachés ou non à une autre valeur mobilière, et à limiter ou supprimer le droit de préférence des actionnaires, y compris en faveur d'une ou plusieurs personnes déterminées quand bien même celles-ci ne seraient pas membres du personnel de la société ou d'une de ses filiales.

DocuSign Envelope ID: CE812C51-16CF-48FD-8000-B3D215900EBB

- Le Conseil d'Administration est autorisé à acquérir les actions ou titres bénéficiaires entièrement libérés de la société lorsque cette acquisition est nécessaire pour éviter à la société un dommage grave et imminent. Cette autorisation est valable trois ans à dater de l'Assemblée Générale du 2 juin 2020.
- Le Conseil peut aliéner les actions de la société en Bourse ou de toute autre manière dans les cas prévus par la loi, sans autorisation préalable de l'Assemblée Générale. Le Conseil est en outre autorisé, conformément à la loi, à céder les actions de la société à une ou plusieurs personnes déterminées autres que le personnel.
- Le Conseil d'Administration est autorisé, conformément à la loi, pendant une période de trois ans à dater de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 juin 2020 à aliéner les titres de la société, aux fins d'éviter à la société un dommage grave et imminent.
- Ces autorisations sont valables pour les acquisitions et aliénations d'actions de la société faites par les filiales visées par le Code des Sociétés et des Associations.
- Dans le cadre du capital autorisé, proroger l'autorisation au Conseil d'Administration pour une période de trois ans, de faire usage du capital autorisé (avec faculté de limiter ou supprimer le droit de préférence aux actionnaires) en cas d'offre publique d'acquisition portant sur des titres déjà émis par la société.

7. Article 74 de la loi du 1er avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition.

En date du 23 septembre 2007, Floridienne a été avisée par la SA Beluflo que cette dernière détenait 296 997 titres Floridienne soit 34,37% du capital de la société.

En date du 27 août 2018, la SA Beluflo a confirmé détenir 392 035 titres avec droit de vote émis par la SA Floridienne, soit 39,33% du capital.

Au 31 décembre 2021, le nombre de titres détenus par Beluflo s'élevait à 392 004.

INFORMATIONS REQUISES EN VERTU DE L'ARTICLE 7:96 DU CODE BELGE DES SOCIETES ET DES ASSOCIATIONS

Politique en matière de conflit d'intérêts

La Charte de Gouvernance d'entreprise, mise à jour le 25 mars 2021, décrit dans sa parte IV la politique relative aux transactions ou autres relations contractuelles entre la Société, en ce compris les sociétés liées, et les administrateurs lorsque ces transactions ou autres relations contractuelles ne sont pas couvertes par des dispositions légales en matière de conflit d'intérêts. Elle prévoit également l'application des procédures particulières prévues par les articles 7 :96 et 7 :97 du Code des sociétés et des associations.

Au cours de l'année 2021, nous n'avons pas à mentionner de conflits d'intérêts intervenus lors des différents Conseils d'Administration, tels que visés par l'article 7 :96 et 7 :97 du Code des sociétés et des associations.

DECLARATION DANS LE CADRE DE L'INFORMATION NON FINANCIERE / CORPORATE SOCIAL RESPONSIBILITY

Les activités du Groupe Floridienne sont décrites plus en détails dans le rapport annuel.

Notre engagement

La principale préoccupation de Floridienne est de mener des activités rentables et durables, tout en jouant un rôle au sein de la société où ses activités sont menées. Compte tenu du lien essentiel entre la réussite opérationnelle et une société civile forte, l'approche de gestion responsable de Floridienne doit être profitable à l'ensemble des parties concernées.

DocuSign Envelope ID: CE812C51-16CF-48FD-8000-B3D215900EBB

Notre approche de gestion responsable

Floridienne porte haut ses valeurs de Corporate responsibility, qui sont au cœur de sa vision d'entreprise. Les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») sont essentiels au mode de fonctionnement de Floridienne, non seulement dans le cadre de ses activités d'investissement mais aussi comme entreprise, et plus particulièrement dans ses relations avec son personnel et la société civile.

Les risques principaux auxquels nos sociétés sont confrontées en termes de ESG sont les suivants :

- Environnementaux (Division Chemicals)
- Product liability (Division Gourmet Food et Life Sciences)
- Risque de réputation

Le Groupe considère que l'identification et la communication sur les risques ESG peuvent impacter sa performance et préservent l'image et la réputation du Groupe.

Mise en œuvre

En tant qu'entreprise et investisseur responsable, elle décline cette vision à travers plusieurs axes :

Investisseur responsable dans des métiers ayant un impact positif sur l'environnement

Floridienne a progressivement fait évoluer ses métiers, qui à l'origine étaient concentrés sur la chimie traditionnelle, vers des métiers et solutions bénéfiques pour l'environnement.

Ainsi, dans son métier traditionnel des stabilisants pour PVC, Floridienne a remplacé les stabilisants au plomb par des nouveaux **produits réalisés à base de calcium zinc ou de produits organiques, n'utilisant plus de métaux**. Elle a été un pionnier dans la production et la commercialisation de ces solutions propres sur ses différents marchés (Europe et Turquie notamment).

Dès 1996, convaincue que le recyclage de matériaux usagés était une source d'approvisionnements durable pour ses autres unités de production, elle a investi dans la société **SNAM, qui recycle aujourd'hui 9 batteries de véhicules hybrides et électriques sur 10 qui sont en circulation en Europe**. SNAM récupère les métaux (nickel, cadmium, cobalt, terres rares) contenus dans ces batteries, qui sinon seraient enfouis en décharge. Cette activité a nécessité des investissements importants de la part de Floridienne dans cette société. SNAM bénéficie aujourd'hui d'un réseau de collecte qui couvre l'ensemble du continent européen.

SNAM a décidé d'aller encore plus loin dans la chaîne d'éco-responsabilité, en lançant un ambitieux projet de **« seconde vie »** pour ses batteries automobiles usagées. L'idée derrière ce projet, est de **prolonger la durée de vie des batteries automobiles**, en testant leurs différents composants et en les réassemblant dans des packs de batteries destinées à des applications stationnaires, tels que les parcs éoliens. Ce projet permet dès lors de retarder le recyclage ultime des composants des batteries.

Dans la Division Gourmet Food du Groupe, **plusieurs gammes de produits « bio » et « d'origine locale »** ont été lancées avec succès, qui non seulement suivent des cahiers des charges très stricts en ce qui concerne la qualité des matières premières utilisées, mais aussi le bilan carbone de celles-ci, forçant les équipes à utiliser dans la mesure du possible des produits de proximité.

Enfin, l'utilisation de produits positifs pour l'environnement est au cœur de l'ADN de la Division Life Sciences, elle propose en effet au marché des **solutions naturelles** en substitution aux produits chimiques ou de synthèse.

Ainsi, BIOBEST, un leader mondial et pionnier de la lutte biologique intégrée, offre une **vaste gamme d'insectes « auxiliaires agricoles pollinisateurs ou prédateurs »**, permettant de limiter l'usage de moyens mécaniques ou chimiques dans certaines cultures.

DocuSign Envelope ID: CE812C51-16CF-48FD-8000-B3D215900EBB

Enfin, nos **enzymes d'origine naturelle, nos huiles essentielles végétales et notre extrait d'escargots** permettent de remplacer avantageusement l'usage de produits de synthèse dans de nombreuses applications pharmaceutiques, cosmétiques ou alimentaires.

Utilisant des méthodes de production responsables

Nous investissons constamment dans nos outils de production, afin de les rendre plus efficaces (automatisation des tâches manuelles pénibles), plus ergonomiques (design des équipements pour éviter les risques d'accidents et les charges trop lourdes), moins polluants (traitement des fumées, récupération des excipients), et moins énergivores.

Nos packagings sont régulièrement adaptés afin d'y intégrer un maximum de matériaux recyclables.

Enfin, nos différents sites de production utilisent les méthodes et systèmes de contrôle de la qualité les plus stricts du marché, et sont audités de manière régulière par des organismes indépendants. Ainsi nos entreprises actives dans des produits alimentaires disposent des certifications IFS et/ou BRC et ISO, alors que nos entreprises plus proches d'applications pharmaceutiques sont certifiées GMP et/ou FSCC. Enfin, nos sites de recyclage de batteries font l'objet régulier d'audits de la part des constructeurs automobiles et des autorités environnementales, et veillent à se situer en permanence largement en-dessous des seuils d'émissions autorisés.

Dans le respect de chacun

La satisfaction de nos clients, l'éthique dans les affaires et le respect de nos employés sont au centre de nos valeurs et considérés par le Groupe comme les meilleurs vecteurs de la réussite à long terme. Entreprise à connotation familiale, Floridienne n'est pas obsédée par le profit à court terme, et favorisera le bien-être de ses employés, au service de ses clients, pour asseoir sa réussite.

Son modèle décentralisé s'appuie de plus sur un grand degré d'autonomie et de confiance accordés aux managers locaux, et de transparence multidirectionnelle dans la communication. L'honnêteté étant à la base de la confiance accordée, les comportements en violation de ce principe seront en revanche immédiatement sanctionnés.

Floridienne veut avoir des relations équilibrées, tant avec ses clients que ses fournisseurs. Elle favorisera la construction de partenariats à long terme, régulés par un dialogue ouvert et respectueux. Ceci implique la fourniture d'un service de qualité, et le respect des engagements pris.

Soucieux des Droits de l'homme

Par principe, le respect des droits de l'homme a toujours été inscrit dans la philosophie de Floridienne en matière de gestion responsable.

C'est l'ensemble de la société qui se doit de défendre cet engagement. Les impacts directs et indirects en matière de droits de l'homme sont pris en compte lors des échanges avec les partenaires commerciaux ainsi que dans l'analyse d'investissements, lorsqu'ils sont jugés significatifs et pertinents.

En tant que société à portefeuille diversifié, Floridienne reconnaît le rôle qu'elle peut jouer dans le soutien et le respect apportés à la protection universelle des droits de l'homme. Elle considère que le respect et la protection de ces droits sont essentiels pour la création de valeur durable sur le long terme. Dans la mise en œuvre de ses engagements, le Groupe s'efforce de sensibiliser l'ensemble de ses employés aux valeurs de l'entreprise et à leur lien avec le respect des droits de l'homme. Même si Floridienne n'a – à ce jour – pas encore formalisé des indicateurs de performance et ne dispose pas encore de Déclaration ESG et de Code de Déontologie formalisés, elle est très attentive aux normes éthiques et au risque lié aux ressources humaines.

DocuSign Envelope ID: CE812C51-16CF-48FD-8000-B3D215900EBB

Et avec un impact positif pour les populations locales avec qui nous collaborons

Etant en contact avec les populations locales dans plusieurs pays avec lesquels nous collaborons (Congo, Indonésie, Kenya, Maroc, etc.), nous sommes soucieux de contribuer positivement au bien-être et au développement de celles-ci, toujours dans une optique de respect mutuel.

A titre illustratif, au Congo, nous nous sommes associés avec le Parc des Virunga, plus ancien Parc National d'Afrique, dont la volonté, pour lutter contre le braconnage et d'autres trafics, consiste à offrir aux populations entourant le Parc, des sources de revenus stables leur permettant de subvenir à leurs besoins. Nous nous inscrivons dans cette démarche, en apprenant aux villageois à cultiver la papaye et à en extraire le latex. Nous nous engageons ensuite à acheter leur production à des prix convenus d'avance.

D'autres exemples similaires peuvent être relevés dans d'autres pays où nous sommes présents.

A ce stade-ci, le Groupe ne dispose pas encore de façon centralisée d'indicateurs clés de performance de nature non financière concernant les activités décrites ci-dessus, dans la mesure où ces indicateurs sont analysés, évalués et monitorés localement par les filiales elles-mêmes.

Éthique et intégrité

Floridienne s'engage à mener ses activités dans le respect des règles d'éthique et conformément aux lois applicables, et interdit la corruption et les autres pratiques illégales afin d'obtenir ou de conserver un avantage commercial. Floridienne ne tolère donc aucun acte de corruption dans le cadre de ses activités. Floridienne attend une adhésion totale de la part de ses Managers Groupe ou locaux, aux règles d'éthique qu'elle a définies.

Gouvernance

Floridienne estime qu'une bonne gouvernance d'entreprise est essentielle pour pouvoir générer des profits durables sur le long terme et s'engage à respecter les normes les plus strictes en matière de gouvernance. La responsabilité en matière d'ESG est prise au niveau du Conseil d'Administration, qui supervise la mise en œuvre des best practices. Les règles de conduite qui s'appliquent aux membres du Conseil d'Administration de Floridienne et de ses Comités spécialisés, de même que les règles qui régissent le fonctionnement de ces organes, sont exposées dans la Charte de Gouvernance qui est publié sur le site internet de Floridienne.

En ce qui concerne les risques principaux liés aux différentes activités, nous faisons référence à la section *« Autres risques et incertitudes* » dans le rapport de gestion.

DECLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

En tant qu'entreprise belge cotée sur Euronext Brussels, Floridienne est tenue de respecter les critères les plus élevés en matière de gouvernance d'entreprise, et est tenue par la loi belge de respecter le Code belge de Gouvernance d'Entreprise.

1. Application du Code de gouvernance d'entreprises

Le Groupe applique le code 2020, en vigueur depuis le 1er janvier 2020. Le Code 2020 remplace les éditions précédentes de 2004 et de 2009 (« Code 2009 »). Tout comme son édition de 2009, le Code 2020 est fondé sur le principe de « se conformer ou expliquer ». Le droit belge des sociétés et le Code belge de gouvernance d'entreprise exigent tous deux que Floridienne adopte et publie une Charte de gouvernance d'entreprise et, sur base annuelle, une déclaration de gouvernance d'entreprise à inclure dans le rapport annuel. Celui-ci est disponible sur le site de la Commission Corporate Governance. Le « Code 2020 » est applicable à partir du 1 janvier 2020 et Floridienne a adapté sa charte de Corporate Governance en conséquence.

DocuSign Envelope ID: CE812C51-16CF-48FD-8000-B3D215900EBB

La charte de Corporate Governance de Floridienne mise à jour est disponible sur notre site internet www.floridienne.be.

2. Non-respect des dispositions du Code (principe « *comply or explain* »)

Conformément à l'approche « comply or explain » du Code, le Conseil d'Administration attire toutefois l'attention sur les exceptions suivantes au Code 2020 :

Plans de succession (Dispositions 2.10 et 2.13)

Floridienne ne dispose pas de plans de succession formels pour le CEO, les autres membres du management exécutif et les administrateurs.

Code de conduite (Disposition 2.18)

Floridienne n'a – à ce jour – pas encore formalisé un code de conduite. Floridienne attend une adhésion totale de la part de ses Managers Groupe ou locaux, aux règles d'éthique. La culture Groupe est basée sur des valeurs éthiques fortes adoptées par tous les membres du personnel, et en particulier pour les personnes en charge des postes à responsabilités du Groupe.

Administrateurs non exécutifs et management (Disposition 3.11)

Au cours de l'année 2021, les administrateurs non exécutifs ne se sont pas réunis de manière formelle sans la présence du Comité de Gestion. Les administrateurs non-exécutifs ont toutefois eu des contacts informels fréquents sans la présence du Comité de Gestion.

Séparation des pouvoirs (Disposition 3.12)

Au cours de l'exercice 2021, Marc-Yves Blanpain a exercé les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de membre du Comité de Gestion.

Composition du Comité d'Audit (Disposition 4.3)

Le Comité d'Audit est composé de deux personnes. Le Comité d'Audit de Floridienne fait rapport au Conseil d'Administration de ses travaux et de ses conclusions (y compris en cas d'opinions dissonantes) et n'a pas vocation à prendre des décisions à la majorité. Dès lors, un Comité d'Audit composé de deux membres nous semble approprié.

Dispositifs spécifiques pour les lanceurs d'alerte (Disposition 4.13)

Compte tenu de la taille limitée du Groupe, il n'y a pas de mécanisme formel pour les lanceurs d'alertes. La communication interne se passe principalement par des canaux directs moins formels.

Audit Interne (Disposition 4.14)

Le Code 2020 prévoit qu'une fonction d'audit interne indépendante soit mise en place et que ses ressources et ses compétences soient adaptées à la nature, à la taille et à la complexité de la société. Si la société n'a pas de fonction d'audit interne, la nécessité d'en créer une est évaluée au moins annuellement.

Floridienne ne dispose pas d'une fonction séparée d'audit interne contrairement à ce qui est prévu dans le Code. En revanche, le processus de gestion des risques (opérationnels) est suivi de très près par le Comité d'Audit (nous faisons aussi référence, dans ce cadre-là, à la rubrique « *Contrôle interne et gestion des risques dans le cadre du processus d'établissement de l'information financière* » ci-dessous.

DocuSign Envelope ID: CE812C51-16CF-48FD-8000-B3D215900EBB

Comités de Nomination et de Rémunération (Disposition 4.19)

Au vu de notre petite taille, le Conseil d'Administration n'a pas mis en place de Comité de Nomination car il estimait être à même de remplir cette fonction. Un Comité de Rémunération existait en revanche de manière formelle. Le Conseil d'Administration a décidé que le Comité de Rémunération assure également la fonction de Comité de Nomination à partir du 1 avril 2021. Ce Comité s'appelle désormais Comité de Nomination et de Rémunération.

Rémunération des administrateurs non exécutifs et des managers exécutifs (Dispositions 7.6. et 7.9)

La rémunération de tous les membres du Conseil d'Administration est exclusivement octroyée en numéraire et ne comprend aucune action de la société. Le conseil d'administration n'a pas fixé de seuil minimum d'actions que les dirigeants de la société doivent détenir.

Clauses de recouvrement des émoluments du CEO et des managers exécutifs (Disposition 7.12)

Le droit belge limite fortement la portée de clauses qui seraient reprises dans les contrats du CEO et des autres managers exécutifs et qui permettraient à la société de recouvrer des émoluments variables payés, ou de surseoir au paiement d'émoluments variables. En conséquence, aucune clause de ce type n'est incluse dans les contrats du CEO et des autres managers exécutifs.

Evaluations périodiques des administrateurs (Dispositions 9.1 et 9.2)

Contrairement à ce qui est prévu dans le Code, la contribution individuelle des administrateurs ne fait pas encore l'objet d'évaluations périodiques formalisées. Le Conseil d'Administration estime qu'une telle évaluation individualisée n'est pas requise à ce jour pour assurer le bon fonctionnement du Conseil d'Administration. Le Président du Conseil d'Administration établit régulièrement des contacts bilatéraux avec chacun des administrateurs en dehors des réunions du Conseil d'Administration. Il procèdera toutefois à de telles évaluations formalisées si, au vu de circonstances particulières, cela s'avère nécessaire ou requis.

3. Contrôle interne et gestion des risques dans le cadre du processus d'établissement de l'information financière

La société a mis en place une structure de contrôle interne et de gestion des risques du processus d'établissement de l'information financière adaptée à sa taille.

Environnement de contrôle

Le Conseil d'Administration représente l'organe de gestion de la société et assure son leadership entrepreneurial dans un cadre de contrôle prudent et d'identification, d'évaluation et de gestion des risques. Au sein du Conseil d'Administration, la société dispose d'un Comité de Gestion composé du président exécutif et de l'administrateur délégué. Ce Comité est épaulé par la Direction financière du Groupe, et au sein de chaque Division, par un Comité Division. Le Comité de Gestion est chargé de mettre en place et de maintenir les contrôles internes appropriés et adaptés à la taille du Groupe pour s'assurer de manière efficace que les objectifs sont atteints en matière de fiabilité des informations financières, et de conformité aux lois et aux règlements.

Le Comité d'Audit, instauré en application de l'article 7 :99 du Code des Sociétés et des Associations est composé d'administrateurs non exécutifs et assiste le Conseil d'Administration dans la surveillance de la gestion de la société et de l'ensemble du Groupe, dans le contrôle de l'efficacité de l'ensemble des processus de contrôle interne et externe de la société et dans la surveillance du processus de suivi global. Ce Comité dispose de sa propre charte de fonctionnement. Le Comité d'Audit fait rapport de ses travaux au Conseil.

DocuSign Envelope ID: CE812C51-16CF-48FD-8000-B3D215900EBB

La société publie son information financière traditionnellement au travers des rapports financiers semestriels et annuels.

Par ailleurs, elle prépare pour chaque exercice un budget annuel qui est discuté et approuvé par le Conseil d'Administration. Les divergences par rapport au plan et par rapport aux prévisions antérieures sont régulièrement mises à jour et analysées par le Comité de Gestion, puis présentées, expliquées et validées par le Conseil d'Administration.

Les responsabilités de chaque organe peuvent être décrites comme suit :

	Conseil d'Administration	Comité d'Audit	Comité de Gestion	Comités Pole
Information financière et budget	Validation des comptes, deux fois par an et approbation du budget. Définition des règles d'évaluation du Groupe	Discussion des problématiques d'évaluation	Centralisation de l'information financière au niveau du Groupe et suivi des budgets	Collecte de l'information financière et élaboration des budgets
Stratégie	Définition des axes stratégiques du Groupe		Détermination des politiques et follow up	Mise en œuvre des politiques définies et reporting
Investissements	Validation des développements majeurs, organiques ou par croissance externe		Identification des opportunités	Identification des opportunités
Désinvestissements	Décisions de cession d'activité		Identification des Opportunités	Identification des opportunités
Financement	Structure financière consolidée et objectifs		Structuration des financements du Groupe	Structuration des besoins de financement opérationnels
Gestion des risques, contrôle interne, audit interne	Validation des plans d'actions proposés	Propositions au Conseil d'Administration en cas de manquements observés		
Ressources humaines	Le Comité de Nomination et de Rémunération est responsable de la rémunération des membres du Comité de Gestion		Responsable de la rémunération et de l'évaluation des Comités Pôle	Responsables de l'évaluation et des rémunérations au sein de leurs pôles respectifs

DocuSign Envelope ID: CE812C51-16CF-48FD-8000-B3D215900EBB

Processus de gestion des risques

La politique globale de gestion des risques de Floridienne et de ses filiales dans le monde définit son engagement à assurer un système de gestion des risques efficace à travers le Groupe, dans le but de minimiser autant que possible son exposition aux risques qui seraient de nature à compromettre la réalisation de ses objectifs. Le Comité d'Audit assiste, entre autres, le Conseil d'Administration dans son rôle d'évaluation et de gestion des risques financiers. Il examine régulièrement les domaines dans lesquels les risques sont de nature à affecter significativement la réputation et la situation financière du Groupe et surveille l'ensemble du processus de gestion des risques de la société.

Le processus de gestion des risques suit deux axes chez Floridienne : la gestion des risques liés au reporting financier et la gestion des risques opérationnels auxquels sont exposées les filiales du Groupe.

Sur le plan de la gestion des risques liés au reporting financier, un inventaire des risques principaux est maintenu tant en ce qui concerne les délais légaux, la fiabilité de l'information financière ou l'indépendance des différentes parties impliquées dans ce processus. Ce relevé sert de fil conducteur à la remontée de l'information, selon une procédure stricte. Les rapports financiers sont établis par le département comptable, revus par la Direction financière et présentés au Conseil d'Administration par le Comité de Gestion, après analyse et sur recommandation du Comité d'Audit. Le département comptable est soutenu par un consultant qui est spécialisé en technique de consolidation. Les différentes vérifications opérées aux divers stades de l'établissement de l'information financière portent sur des sujets aussi variés que l'application des IFRS, les opérations significatives de la période, les procédures de consolidation, etc. Les instructions de clôture sont communiquées aux responsables financiers des différentes filiales et des réunions sont tenues périodiquement. L'ensemble des opérations et processus de vérification fait l'objet d'une checklist de clôture et d'une documentation ad hoc.

En ce qui concerne les engagements financiers, le Groupe adopte également une attitude prudente. Il ne recourt à des opérations de couverture (devises, intérêts ou matières premières) que de façon limitée, et jamais dans un but spéculatif. Les principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée sont liés à l'évolution des taux de change, des taux d'intérêt (flottants) sur ses lignes de crédit à court terme ainsi qu'à l'évolution des prix des matières premières dans les Divisions Food et Chemicals.

Par ailleurs, et dans le cadre du processus de gestion des risques opérationnels, le Comité d'Audit de Floridienne a mis en place et fait le suivi du processus d'identification et de gestion des risques à tous les niveaux du Groupe, des filiales opérationnelles au Groupe consolidé, en passant par les holdings de contrôle. Ce processus s'est fait en plusieurs étapes : une étape d'identification des risques au niveau de chaque filiale (*risk matrix*), que ce soient les risques stratégiques, financiers ou opérationnels, et de classification de ceux-ci par ordre d'importance; une consolidation des risques par Division ainsi qu'au niveau du Groupe consolidé ; une évaluation des risques identifiés dans une optique de risque-rendement ; et des propositions de plan d'action à chaque niveau sur les risques évalués comme étant à réduire ou à supprimer. Cette démarche d'analyse des risques a été réalisée en pleine collaboration avec les équipes locales, dans un esprit de prise de conscience de celles-ci à la gestion des risques dans leurs entités respectives, ce qui illustre la philosophie au sein du Groupe à cet égard.

Chaque étape de ce processus de gestion des risques a été validée par le Comité d'Audit, afin de respecter les règles de bonne gouvernance liées à cette étude. Les différentes constatations et conclusions ont été analysées afin de prendre les mesures (financières/opérationnelles) nécessaires. Les mesures et les systèmes à prendre ou à mettre en place sont différents d'une Division à l'autre et d'une société à l'autre, en fonction de leurs spécificités, et nécessitent des plans d'actions à différents niveaux : des actions globales, des actions au niveau d'une Division, et des actions individuelles. Si la formalisation est relativement aboutie en termes de remontée des informations financières, elle continue à se développer dans les autres domaines de risques. Une mise à jour des risques opérationnels (« risk evaluation ») a été réalisée en 2014 par les responsables des Divisions, et a été présentée au Comité d'Audit fin 2014. Au cours de cette revue, le Comité d'Audit n'a pas constaté de nouveaux risques significatifs pour le Groupe, et a pu constater que les principaux risques identifiés faisaient l'objet d'un suivi dynamique par les responsables de Divisions.

DocuSign Envelope ID: CE812C51-16CF-48FD-8000-B3D215900EBB

Activités de contrôle

Les activités de contrôle mises en œuvre reposent sur deux aspects que sont une supervision rapprochée des opérations financières par le management ainsi qu'une culture Groupe basée sur des valeurs éthiques fortes adoptées par tous les membres du personnel, et en particulier pour les personnes en charge des postes à responsabilités du Groupe.

Comme décrit ci-dessus, l'établissement des rapports financiers semestriels et annuels suit un calendrier précis, selon un format bien défini, et parcourt différentes étapes de vérification par des organes internes et externes spécialisés. Ainsi, l'identification des problèmes comptables se fait par le département comptable central en charge de la consolidation, assisté par un consultant externe spécialisé en IFRS pour les aspects techniques et par le Comité de Gestion pour les questions relatives à l'évaluation globale.

Au niveau des risques généraux liés au business de chaque société, outre la conscientisation des équipes locales à la gestion par les risques, le Groupe engage un processus de contrôle interne sur le sujet. En raison de la taille limitée du Groupe et de ses ressources humaines, ce processus est mis en place afin de couvrir progressivement l'ensemble des aspects opérationnels.

Information et communication

Le Groupe est attentif à l'information financière et aux communications transmises aux marchés. Une attention particulière est portée à l'exhaustivité de cette information afin que les acteurs du marché soient parfaitement informés de toutes les évolutions du Groupe. Les délais de communication avec les marchés font également l'objet d'un contrôle attentif. Le Groupe considère que l'information financière est un instrument de communication essentiel et a établi dans ce sens des règles et des contrôles permettant d'assurer que les informations financières importantes soient conformes et disponibles.

Ces procédures sont coordonnées par la Direction financière, préalablement à la publication des comptes semestriels et annuels. Les résultats de ces procédures sont examinés de façon attentive par le Comité de Gestion et ensuite avec le Comité d'Audit. Un suivi approprié est donné à chaque problème potentiel identifié et une évaluation d'ajustements éventuels à l'information financière projetée est réalisée.

En ce qui concerne la communication interne au Groupe, celle-ci se passe principalement par des canaux directs quoique moins formels compte tenu de la taille limitée du Groupe Floridienne. Cette communication plus informelle est considérée positivement par Floridienne dans la mesure où en créant le contact entre les personnes, elle favorise l'échange et une culture d'entreprise forte. La communication informelle accélère également fortement les processus décisionnels, ce qui constitue une des forces de Floridienne aujourd'hui.

Pilotage

Le Comité d'Audit est chargé du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôles internes et de gestion des risques.

Le Comité de Gestion et les Comités Divisions sont chargés de la surveillance et de la mise en œuvre du contrôle interne et de la gestion des risques.

Suite à l'analyse des risques menée par le Comité d'Audit, ces organes ont pu vérifier les structures de contrôle interne mises en place au sein du Groupe, aux différents niveaux et selon des formes diverses. De même, le potentiel d'amélioration en termes d'efficacité a été identifié et les mesures d'amélioration mises à l'étude.

Un travail d'analyse de *best practices* et de formation des entités du Groupe sont des points qui doivent encore fait l'objet d'une uniformisation au sein du Groupe afin de faciliter le monitoring de l'application des procédures instaurées.

DocuSign Envelope ID: CE812C51-16CF-48FD-8000-B3D215900EBB

4. Conseil d'Administration

Au 1er janvier 2022, le Conseil d'Administration était composé comme suit :

Chevalier (Marc-Yves) Blanpain
Nommé jusqu'en 2025
Président

W. Invest S.A. (Monsieur Gaëtan Waucquez)
Nommé jusqu'en 2025
Administrateur délégué

Comte Paul Cornet de Ways Ruart
Nommé jusqu'en 2024
Non exécutif et indépendant
Membre du Comité d'Audit et du Comité de Nomination et de Rémunération

Madame Caroline de Laet Derache
Nommée jusqu'en 2025
Non exécutive et représentant l'actionnaire

Vicomte Philippe de Spoelberch
Nommé jusqu'en 2025
Non exécutif et représentant l'actionnaire

Madame Catherine Pycke
Nommée jusqu'en 2025 lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 19 octobre 2021
Non exécutif et indépendant

Beluflo S.A. (Monsieur Loïc Waucquez)
Nommé jusqu'en 2025
Non exécutif et représentant l'actionnaire
Président du Comité d'Audit

Freshwater Bay Management S.P.R.L. (Monsieur Herman Wielfaert)
Nommé jusqu'en 2025
Non exécutif et indépendant
Président du Comité de Nomination et de Rémunération

Samanda S.A. (Madame Stéphanie Montenair)
Nommé jusqu'en 2025
Non exécutif et indépendant

BCCONSEIL S.P.R.L. (Monsieur Bernard Delvaux), administrateur non exécutif et indépendant, a présenté le 15 octobre 2021 sa démission avec effet immédiat. Le Conseil d'Administration le remercie pour sa contribution au développement du groupe Floridienne.

Commissaire

RSM Réviseurs d'entreprises SRL
Représenté par Gert Van Leemput
Nommé jusqu'en 2024 (Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2023)
Commissaire

DocuSign Envelope ID: CE812C51-16CF-48FD-8000-B3D215900EBB

Marc-Yves Blanpain et W. Invest S.A. (représentée par Gaëtan Waucquez) ayant un rôle exécutif via leur participation au Comité de Gestion ne sont pas considérés comme indépendants conformément aux dispositions prévues par l'article 7 :87 du Code des Sociétés et des associations et la disposition 3:5 du Code 2020.

Beluflo S.A. (représentée par Loïc Waucquez), Philippe de Spoelberch et Caroline de Laet Derache représentent les actionnaires > 10% et ne sont donc pas considérés comme indépendants conformément aux dispositions prévues par l'article 7 :87 du Code des Sociétés et des associations et la disposition 3:5 du Code 2020.

Paul Cornet de Ways Ruart, Catherine Pycke, Freshwater Bay Management S.P.R.L. (représentée par Herman Wielfaert) et Samanda S.A. (représentée par Stéphanie Montenair) répondent à l'ensemble des critères définis par la loi concernant les critères d'indépendance tels que décrites par l'article 7 :87 du Code des Sociétés et des associations et la disposition 3:5 du Code 2020. Ils sont donc considérés comme indépendants au sein du Conseil d'Administration.

Gouvernance

Diversité du Conseil d'Administration et du Management Exécutif

Engagement

Floridienne met en œuvre les dispositions de gouvernance d'entreprise. Cela comprend des organes de gestion (Conseil d'Administration et Comité de Gestion) composés de membres expérimentés en matière de gouvernance, disposant de profils variés, et apportant une réelle contribution à la gestion du Groupe Floridienne. Ceci, nonobstant la présence d'un actionnaire de contrôle.

La diversité est dès lors un critère repris dans la sélection des nouveaux administrateurs et du Management Exécutif. Floridienne ne tolère aucune discrimination, de quelque nature que ce soit.

Mise en œuvre

Depuis quelques années, Floridienne s'est engagée à renforcer progressivement la présence des femmes au sein de son Conseil d'Administration, qui désormais compte 3 femmes sur un total de 9 membres. Cette composition est conforme aux quotas d'un tiers (arrondi au nombre entier le plus proche) de membres féminins prescrits par la Loi du 28 juillet 2011.

DocuSign Envelope ID: CE812C51-16CF-48FD-8000-B3D215900EBB

En 2021, le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois selon le tableau des présences suivant :

	25 mars	23 juin	28 septembre	15 décembre
Marc-Yves Blanpain	P	P	P	P
W Invest (Gaëtan Waucquez)	P	P	P	P
Paul Cornet de Ways Ruart	P	R	P	P
Caroline de Laet Derache	P	P	P	P
Caroline de Spoelberch	R	NA	NA	NA
Philippe de Spoelberch	P	P	P	P
Catherine Pycke	NA	NA	NA	P
Bcconseil S.P.R.L. (Bernard Delvaux)	P	P	P	NA
Beluflo (Loïc Waucquez)	P	P	P	P
Freshwater Bay Management S.P.R.L.	P	P	P	P
Samanda S.A. (Stéphanie Montenair)	P	P	P	P

P=Présent R=représenté A=Absent NA=non-membre du Conseil d'Administration

Il a été débattu de :

- résultats sociaux et consolidés ;
- budget de l'année suivante ;
- projets d'investissements et désinvestissements ;
- cession de participations ;
- politique et pratiques de Corporate Governance ;
- questions de financement du Groupe ;
- organisation de la société ;
- simplification de notre structure ;
- rémunération des membres du Conseil d'Administration et du management exécutif ;
- situation de l'actionnariat ;
- procédures à l'encontre de Floridienne Groupe ;
- situation et mise à jour des risques dans le Groupe ;
- points divers.

DocuSign Envelope ID: CE812C51-16CF-48FD-8000-B3D215900EBB

5. Comité d'Audit

Conformément à l'article 7 :99 du Code des sociétés et des associations, le Conseil d'Administration a mis en place un Comité d'Audit lors de sa réunion du 27 mars 2009. Ce Comité est composé comme suit :

- Beluflo S.A. représentant permanent Loïc Waucquez, Président (administrateur non exécutif) ;
- Paul Cornet de Ways Ruart (administrateur non exécutif et indépendant).

Beluflo S.A., Président du Comité d'Audit, siège en qualité de non exécutif et représentant de l'actionnaire. Son représentant permanent, Loïc Waucquez, est Ingénieur Commercial de l'Université Libre de Bruxelles (Solvay) et a obtenu la Certification Européenne d'Analyste Financier (CEFA). Loïc Waucquez a travaillé au sein du cabinet de conseil PricewaterhouseCoopers (Corporate Finance Executive) et a exercé des responsabilités financières dans une société active dans les télécommunications. A ce titre, il dispose des compétences requises (comptabilité et audit) par le Code des Sociétés et des Associations pour la composition du Comité d'Audit.

Paul Cornet de Ways Ruart siège en qualité de non exécutif et répond aux critères d'indépendance tels que fixés par l'article 7 :87 du Code des Sociétés et des associations et la disposition 3:5 du Code 2020. Il dispose des compétences requises en matière de comptabilité et d'audit grâce à son parcours académique (master d'Ingénieur Commercial de l'Université Catholique de Louvain et MBA de la University of Chicago) et professionnel (entre autres chez Yahoo! de 2006 à 2011 où il était responsable du Corporate Development pour l'Europe avant d'accepter d'autres fonctions en tant que Senior Financial Director for Audience et Chief of Staff).

L'ensemble de ces administrateurs ont été choisis au sein du Comité d'Audit en vertu de leurs compétences reconnues dans les domaines de la comptabilité et de Corporate Governance.

Le Comité d'Audit est chargé des missions suivantes :

1. suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
2. suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de la gestion des risques de la société ;
3. suivi de l'audit interne et de son efficacité ;
4. suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés ;
5. examen et suivi de l'indépendance du commissaire, en particulier en ce qui concerne la fourniture de services complémentaires à la société.
6. recommandation au Conseil d'Administration pour la désignation du commissaire conformément à l'article 16 §2 du règlement n° 537/2014.

Au cours de l'année 2021, le Comité d'Audit s'est réuni à quatre reprises. Un membre du Comité de Gestion et le Directeur Financier ont assisté à toutes les réunions. Le Commissaire de la Société a participé à trois réunions.

Lors de ces réunions, le Comité d'Audit examine l'exactitude et la sincérité des comptes sociaux et des états financiers consolidés de Floridienne et exerce ses responsabilités de suivi en matière de contrôle au sens le plus large du terme, notamment la qualité du contrôle interne et de l'information délivrée aux actionnaires et aux marchés.

En 2021, le Comité a notamment abordé les sujets suivants :

- analyse de la situation de l'audit interne et externe au sein de Floridienne et de ses filiales ;
- analyse de la situation financière et l'endettement consolidé de Floridienne ;
- examen des procédures pour l'établissement des comptes consolidés ;
- revue des valorisations des participations et management estimates dans les comptes consolidés et sociaux au 31 décembre 2020 ;
- examen des comptes consolidés et sociaux au 31 décembre 2020 ;
- examen des comptes consolidés au 30 juin 2021 ;
- revue des risques et évaluation par le commissaire de l'efficacité des systèmes de contrôle interne ;
- examen et suivi de l'indépendance du commissaire, analyse des changements réglementaires relatifs à l'audit légal.

DocuSign Envelope ID: CE812C51-16CF-48FD-8000-B3D215900EBB

6. Comité de Nomination et de Rémunération

Conformément à la loi du 6 avril 2010 entrée en vigueur le 23 avril 2010, le Conseil d'Administration a mis en place un Comité de Rémunération lors de sa réunion du 10 décembre 2010. Ce Comité est composé comme suit :

- • Freshwater Bay Management S.P.R.L., représenté par Herman Wielfaert, Président ;
- • Paul Cornet de Ways Ruart

Le Conseil d'Administration a décidé d'élargir le rôle de ce Comité pour qu'il assure également la fonction de Comité de Nomination à partir du 1 avril 2021. Ce Comité s'appelle désormais Comité de Nomination et de Rémunération.

Freshwater Bay Management S.P.R.L., Président du Comité de Nomination et de Rémunération, siège en qualité de non exécutif et répond aux critères d'indépendance tels que fixés par l'article 7 :87 du Code des Sociétés et des associations.

Paul Cornet de Ways Ruart siège en qualité de non exécutif et répond aux critères d'indépendance tels que fixés par l'article 7 :87 du Code des Sociétés et des associations.

L'ensemble de ces administrateurs ont été choisis au sein du Comité de Nomination et de Rémunération en vertu de leurs compétences en matière de ressources humaines et de politique de rémunération.

Au cours de l'année 2021, le Comité de Rémunération s'est réuni à deux reprises.

7. Comité de Gestion

Le Comité de Gestion est composé de Marc-Yves Blanpain, Président du Conseil, et de Gaëtan Waucquez, administrateur-délégué. Ce Comité s'est réuni à 26 reprises au cours de l'année 2021. Il assure la gestion journalière de la société, assisté éventuellement des différentes personnes composant le Comité dans chaque Division lorsque la décision requiert des informations spécifiques à la Division concernée.

Le Comité de Gestion est seul responsable de la composition des Comités de chaque Division et de l'exécution des décisions prises par le Conseil d'Administration au niveau du Groupe et dans chaque Division. Les Comités de chaque Division sont chargés de l'exécution des décisions du Comité de Gestion et ce uniquement dans leur Division respective.

Le Comité de Gestion met en œuvre la stratégie du Groupe telle que définie par le Conseil d'Administration. Dans ce cadre, il gère les moyens de financement du Groupe et les alloue aux investissements et aux développements des Divisions ou du Groupe.

Le Comité de Gestion fait en sorte que le Conseil d'Administration puisse exercer ses responsabilités, en entretenant avec lui, en permanence, une interaction, un dialogue et un climat de respect, de confiance et d'ouverture. Il soumet au Conseil d'Administration des propositions concernant les sujets sur lesquels le Conseil d'Administration est le seul à se prononcer.

Le Comité de Gestion est aussi le principal interlocuteur de Floridienne vis-à-vis du monde extérieur.

8. Rapport de rémunération

Le Comité de Rémunération a établi le présent rapport de rémunération qui comprend des informations détaillées concernant la politique de rémunération et la rémunération des administrateurs et du management exécutif. Ce dernier étant représenté par le Comité de Gestion (composé de Marc-Yves Blanpain et Gaëtan Waucquez) étant donné que lui seul est visé par la réglementation du 6 avril 2010.

DocuSign Envelope ID: CE812C51-16CF-48FD-8000-B3D215900EBB

Politique Générale de rémunération et procédure interne

Pour atteindre les objectifs de notre entreprise dans un environnement entrepreneurial hautement concurrentiel, nous devons pouvoir compter sur des dirigeants qualifiés et talentueux ayant une forte culture de la performance. Afin de maintenir pleinement leur engagement, il est essentiel de disposer d'une politique globale de rémunération compétitive.

Les objectifs de la politique globale de rémunération de Floridienne sont les suivants :

- être juste et équitable, en conformité avec les pratiques du marché
- reconnaître et récompenser les meilleures performances
- lier le niveau de rémunération des dirigeants à la réalisation de leurs objectifs prédéfinis et adoptés ainsi qu'au succès global de l'entreprise qui est mesuré sur base de la rentabilité de ses fonds propres
- motiver afin de renforcer notre stratégie commerciale et d'assurer la réalisation de nos objectifs d'entreprise, et
- nous permettre d'attirer et de retenir les meilleurs talents au niveau global.

Notre politique globale de rémunération reflète cet engagement et cette vision.

a. Pour les administrateurs non exécutifs

Les administrateurs non exécutifs de Floridienne perçoivent une rémunération annuelle forfaitaire, en fonction des tâches qu'ils réalisent au sein des organes décisionnels du Groupe. Ils ne perçoivent pas de tantièmes ni de rémunération variable liée aux résultats du Groupe.

Le Comité de Nomination et de Rémunération est attentif à maintenir un niveau de rémunération des administrateurs non exécutifs à la fois motivant et suffisamment attractif pour intéresser des candidats de valeur. La politique de rémunération ne devrait pas être modifiée de façon radicale dans les prochaines années.

b. Pour le Comité de Gestion

La rémunération des membres du Comité de Gestion est arrêtée par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération qui peut s'appuyer, lorsqu'il le demande, sur les recommandations formulées par un consultant spécialisé.

La rémunération des membres du Comité de Gestion comporte deux parties : une partie fixe et une partie variable.

La partie fixe étant déterminée par le nombre de jours prestés sachant que Marc-Yves Blanpain a presté au cours de l'exercice 2021 un nombre déterminé de jours pour le Groupe Floridienne.

La partie variable de la rémunération est fonction d'un critère de performance basé sur l'évolution de la part du Groupe dans le bénéfice net consolidé sur les capitaux propres. Seul Gaëtan Waucquez bénéficie à l'heure actuelle d'une rémunération variable, qui est plafonnée à un an de rémunération fixe.

Dans l'article 15 des statuts de Floridienne, il est prévu que la rémunération variable peut être basée entièrement sur des critères de prestation sur une période d'un an. Il n'est pas prévu un droit de recouvrement de la rémunération variable attribuée sur base d'informations financières erronées étant donné que cette rémunération est versée après approbation des comptes par l'Assemblée Générale.

Il n'existe pas pour les membres du Comité de Gestion de politique d'attribution d'actions, d'options ou tous autres droits d'acquérir des actions.

Il n'existe pas non plus, pour les membres du Comité de Gestion, de plans de pension.

Gaëtan Waucquez exerce ses fonctions au travers d'une société de Management.

La politique de rémunération ne devrait pas être modifiée de façon radicale dans les deux prochaines années.

DocuSign Envelope ID: CE812C51-16CF-48FD-8000-B3D215900EBB

2. Rémunération des administrateurs non exécutifs

Les montants indiqués dans le tableau ci-dessous représentent des rémunérations brutes avant retenue des charges fiscales ou les rémunérations facturées si le mandat est exercé par une personne morale.

Elles sont attribuées pour l'année calendrier avant l'Assemblée Générale et payables après l'Assemblée ayant approuvé les comptes. Les rémunérations du Conseil d'Administration sont proportionnelles à la durée de mandat exercé.

Aucun montant de dépense ou autre avantage quelconque ne s'y ajoute, notamment pour le cas de retrait de mandat ou fonction.

En euros	Conseil d'Administration	Comité d'Audit et Comité de Rémunération
Marc-Yves Blanpain	15.000	
W Invest SA	15.000	
Paul Cornet de Ways Ruart	15.000	3.000
Caroline de Laet Derache	15.000	
Philippe de Spoelberch	15.000	
Catheryne Pycke	7.500	
BCCONSEIL S.P.R.L.	11.250	
Beluflo SA	15.000	3.500
Freshwater Bay Management S.P.R.L.	15.000	3.500
Samanda S.A.	15.000	

3. Rémunération des membres du Comité de Gestion

Les rémunérations des membres du Comité de Gestion pour les prestations de l'exercice 2021 reprennent les montants des rémunérations facturées lorsque ces fonctions sont exercées via des sociétés de management et reprennent les rémunérations brutes lorsque ces fonctions sont exercées en personne physique :

En euros	Rémunération fixe	Rémunération variable
Marc-Yves Blanpain	45 000	-
Gaëtan Waucquez	357 714	250 000

Les rémunérations ci-dessus ne comprennent pas les rémunérations perçues en leur qualité d'administrateur de la société. Aucune autre rémunération ou avantage quelconque ne s'y ajoute.

Le tableau ci-dessous reprend l'évolution de la rémunération des membres du Comité de Gestion et de la rémunération moyenne des salariés du Groupe au cours des 5 dernières années :

En euros	2017	2018	2019	2020	2021
Président	63 332	64 439	65 450	47 000	45 000
Administrateur délégué	400 472	407 082	443 823	480 670	607 714
Rémunération moyenne des salariés du Groupe	28 408	27 926	26 936	27 809	28 607

DocuSign Envelope ID: CE812C51-16CF-48FD-8000-B3D215900EBB

Le rapport entre la rémunération du CEO et la plus faible rémunération d'un salarié du Groupe est de 158 pour l'exercice 2021. Il est le reflet des disparités salariales existantes entre certains pays où le Groupe est actif.

4. Indemnité de départ

Aucune indemnité de départ, que ce soit sur base conventionnelle, statutaire, réglementaire, légale ou autre, n'est prévue à l'échéance du mandat des administrateurs non exécutifs, que ce soit volontaire, contraint, anticipé ou à son terme normal. En ce qui concerne les indemnités de départ de Gaëtan Waucquez, il est prévu une indemnité correspondant à un an de rémunération fixe en cas de rupture de contrat à l'initiative de Floridienne.

5. Politique de rémunération pour les exercices sociaux 2022 et 2023

Il n'est pas prévu de modification significative dans la politique de rémunération de Floridienne au cours des prochaines années.

Dans le cadre de la loi du 28 avril 2020, la politique de rémunération du Groupe pour la période 2021-2025 a été soumise aux votes des actionnaires et approuvée lors de l'assemblée générale du 1 juin 2021.

REMUNERATION DU COMMISSAIRE

Durant l'exercice 2021, et conformément à l'article 3 :65 du Code des sociétés et des associations, le commissaire (RSM Réviseurs d'entreprises SRL et son réseau) a reçu des honoraires d'audit s'élevant à € 340.300 pour l'ensemble du Groupe (dont € 45.200 au niveau de Floridienne S.A.). Il n'y a pas eu d'autres missions d'audit au cours de l'exercice 2021. La répartition des honoraires entre RSM Réviseurs d'entreprises SRL et les membres de son réseau est la suivante :

- RSM Réviseurs d'entreprises SRL (auditeur statutaire) : € 126.900
- Membres de son réseau : € 213.400

L'Assemblée Générale du 1 juin 2021 a nommé RSM Réviseurs d'entreprises SRL représenté par G. Van Leemput, comme commissaire pour un mandat de 3 années.

OPERATIONS SUR TITRE FLORIDIENNE

Au cours de l'année 2021, plusieurs personnes liées à Floridienne ont procédé à des achats et des ventes de titres de la société. 64 881 actions Floridienne ont ainsi été achetées et 77 708 actions Floridienne ont ainsi été vendues par des personnes liées au Groupe, au cours de l'exercice 2021. Ces transactions ont été renseignées à la FSMA conformément à la législation en vigueur.

EVENEMENTS SURVENUS APRES LA DATE DE CLOTURE

BIOBEST a conclu avec la société Stickles Management Corporation un accord, en date du 14 février 2022, au terme duquel elle acquiert une participation de 90% de la société canadienne Morse Leasing Inc., société opérant commercialement sous le nom de Plant Products.

Active depuis plus de 75 ans, Plant Products est aujourd'hui un des principaux distributeurs de solutions de lutte biologique intégrée au Canada et aux Etats-Unis. Cette société commercialise les produits de Biobest et distribue également des engrais, des semences et des produits conventionnels là où les solutions biologiques ne s'imposent pas. Sur ses marchés, Plant Products est un partenaire privilégié des industries maraîchère, fruitière et de la serriculture au Canada et aux États-Unis.

DocuSign Envelope ID: CE812C51-16CF-48FD-8000-B3D215900EBB

Située à Leamington (Ontario, Canada) et disposant de succursales à Laval (Québec, Canada), Ancaster (Ontario, Canada) et Westland (Michigan, Etats-Unis), Plant Products a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de l'ordre de CAD 180 millions dégageant un résultat d'exploitation de l'ordre de CAD 18 millions.

L'acquisition de Plant Products complète utilement le réseau de Biobest sur le marché d'Amérique du Nord en fort développement où notre Groupe est déjà présent à travers ses filiales américaines et canadienne dont Beneficial Insectaries acquise en novembre 2020.

Pour Floridienne, cette acquisition réalisée par sa filiale Biobest représente un investissement de CAD 145 millions et un complément de prix lié aux résultats futurs pour un montant maximum de CAD 12 millions. Cette transaction est financée en partie par une augmentation de capital de Biobest de € 30 millions. Le solde du prix d'acquisition est financé par un prêt vendeur et des prêts à long terme octroyés par un consortium d'investisseurs institutionnels belges et étrangers.

A l'occasion de cette augmentation de capital, Floridienne accueille Sofina comme nouvel actionnaire minoritaire de Biobest, aux côtés de Mérieux Equity Partners.

A la suite de cette opération, le pourcentage de détention de Floridienne dans sa filiale Biobest s'élèvera à 86,79%. Le solde des actions de Biobest est détenu respectivement par Mérieux Equity Partners, actionnaire depuis 2018, par Sofina et par le management de la société.

DocuSigned by:
E8A1458F001C4CA...

RAPPORT DES COMMISSAIRES

FLORIDIENNE SA

Rapport du commissaire

31 décembre 2021

THE POWER OF BEING UNDERSTOOD
AUDIT | TAX | CONSULTING

RSM

FLORIDIENNE SA

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

(COMPTES ANNUELS)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société anonyme Floridienne (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 1er juin 2021, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur recommandation du Comité d'Audit. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2023. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Floridienne SA pour la première fois lors de cette exercice.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 929.677.666 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 31.155.708.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

RSM Belgium is a member of the RSM network and trades as RSM. RSM is the trading name used by the members of the RSM Network. Each member of the RSM network is an independent accounting and consulting firm which practices in his own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM Réviseurs d'entreprises - Bedrijfsrevisoren SRL - réviseurs d'entreprises – Siège social: Chaussée de Waterloo 1151 - B 1180 Bruxelles
audit@rsmbelgium.be – TVA 0429.471.656 – RPM Bruxelles

Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'annexe C-Cap.6.20 aux comptes annuels qui décrit :

- L'incertitude relative à la valeur comptable de la participation dans la société Larzul, notamment au regard de l'évolution des procédures judiciaires concernant cette société. En tant que société mère du groupe, FLORIDIENNE SA est indirectement affectée, par cette incertitude à travers la valeur de ses participations et de sa créance dans ses filiales concernées;
- L'incertitude relative aux hypothèses considérées dans le test de dépréciation (Test d'impairment). Ces incertitudes sont essentiellement présentes pour les filiales de la division Gourmet Food. Au niveau des comptes statutaires, la valeur des participations à l'actif des sociétés de cette division s'élève à € 35.200.000; et
- Les évenements subséquents à la cloture des comptes qui ont un impact significatif sur la société.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Description du point clé de l'audit	**Comment notre audit a traité le point clé d'audit**
1. Réduction de valeur sur immobilisations financières Floridienne SA détient des immobilisations financières pour une valeur comptable nette de € 873.601.556 au 31 décembre 2021. La valeur de ces immobilisations financières est évaluée par la direction pour vérifier que leur valeur comptable nette n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable dans le cadre de l'activité des sociétés concernées afin de conclure s'il y a lieu de reconnaitre une réduction de valeur. Nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations financières constitue un point clé de notre audit en raison - Du caractère significatif des montants engagés ; et - Des incertitudes inhérentes à certains éléments d'appréciation, et plus particulièrement la probabilité de la réalisation des hypothèses retenues par l'organe d'administration quant aux prévisions futures de rentabilité (business plans) et les perspectives de la société dans lesquelles les participations (et créances rattachées) sont détenues.	Notre approche visant à apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participations et des créances rattachées s'appuie sur l'examen de la situation financière des entreprises concernées et de leurs activités. Plus particulièrement, nos travaux ont consisté principalement en : - Comparaison de la valeur nette comptable de chaque participation significative et de la quote-part des capitaux propres détenue dans l'entité concernée ; et - Evaluation de la cohérence des estimations et jugements retenus par l'organe d'administration avec les hypothèses utilisées dans les modèles de valorisation à la base du test de dépréciation annuel (impairment test) préparé par l'organe d'administration dans le cadre plus large des états financiers consolidés du Groupe FLORIDIENNE. Nos spécialistes en évaluations financière ont été impliqués dans la réalisation de ces procédures. **Références aux comptes annuels** Il est fait référence à l'évaluation des immobilisations financières aux annexes C-Cap.6.4.1-3, C-Cap 6.5.1-2, C-Cap.6.15 et C-Cap.6.20.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport du commissaire parce que les conséquences néfastes raisonnablement attendues de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public.

AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des autres informations contenues dans le rapport annuel, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts, du Code des sociétés et des associations
- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014

Anvers, le 29 avril 2022

RSM Réviseurs d'Entreprises - Bedrijfsrevisoren SRL
Commissaire
Représentée par
Gert Van Leemput
Associé

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: 200

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	4,8	2,8	2
Temps partiel	1002			
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	4,8	2,8	2
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	7.701	4.523	3.178
Temps partiel	1012			
Total	1013	7.701	4.523	3.178
Frais de personnel				
Temps plein	1021	453.236	266.185	187.051
Temps partiel	1022			
Total	1023	453.236	266.185	187.051
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	9.494	5.576	3.918

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	5	3	2
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	8.483	5.134	3.349
Frais de personnel	1023	674.726	408.351	266.375
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	10.779	6.524	4.255

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	4		4
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	4		4
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	2		2
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	1		1
de niveau supérieur non universitaire	1202	1		1
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	2		2
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	2		2
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	4		4
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205			
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210			
Contrat à durée déterminée	211			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

SORTIES

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	1		1
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310			
Contrat à durée déterminée	311	1		1
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340			
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342			
Autre motif	343	1		1
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	1	5811	1
Nombre d'heures de formation suivies	5802	8	5812	4
Coût net pour la société	5803	409	5813	235
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	409	58132	235
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	1	5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822	60	5832	
Coût net pour la société	5823	5.000	5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	